



Réseau wallon
de Développement Rural

Relations ville - campagne

Actes du séminaire régional
Relations ville - campagne, un mariage de raison ?
Juin 2010



European Commission



Fonds européen agricole pour le développement rural: l'Europe investit dans les zones rurales.



Edité en octobre 2010

Ce document est réalisé dans le cadre du Programme wallon de Développement Rural, financé par le Fonds FEADER et la Région wallonne.

Rédaction : Cellule d'Animation du Réseau (Tr@me SCRL)

Mise en page : Cellule d'Animation du Réseau

Ed.resp : Trame SCRL, Xavier Delmon, rue de Liège, 83 - 4357 LIMONT

Avant-propos

La question de la relation entre « Ville » et « Campagne » interroge aujourd'hui sur les mutations profondes que connaissent ces deux entités. Le monde rural est de plus en plus marqué par l'évolution des zones urbaines qui le bordent et qui diffusent des modes de vie et d'organisation sociale particuliers : migration pendulaire, installation de nouveaux habitants, vocations récréatives et touristiques des espaces. Tous ces éléments amènent une redéfinition des usages de l'espace rural par nos sociétés. Cette reconfiguration doit être vue d'emblée, à la fois comme un facteur de consolidation et de développement des exploitations agricoles et de l'économie locale mais aussi comme un facteur de fragilisation. Cette évolution amène des pressions sur le territoire et soulève ainsi pour ses gestionnaires de nouveaux enjeux : la préservation du capital nature, facteur d'attractivité territoriale, la gestion de la ressource paysage et donc foncière, l'équité sociale (coût du logement, mobilité...), la place de l'agriculture dans ces territoires de plus en plus urbanisés...

Mais de nouveaux défis s'annoncent. Le changement climatique pousse à des modifications profondes du regard sur la ville dont les avantages réapparaissent et sont de plus en plus mis en évidence. Construire la ville sur la ville est devenu le nouveau slogan. Si cette vision doit d'abord être nuancée, elle nous entrainera pourtant vers des villes plus denses, moins étalées.

Le Schéma de Développement de l'Espace Communautaire (SDEC) prône le développement d'un partenariat actif entre la Ville et la Campagne : Un partenariat actif s'exprime par la coopération et la coordination. Pour que les coopérations deviennent un partenariat efficace à long terme, certaines conditions doivent de toute façon être remplies:

- Egalité et indépendance des partenaires,
- Caractère volontaire du partenariat,
- Prise en compte des différences de contexte administratif,
- Responsabilité commune et intérêt commun.

Peut-être est-il temps de reprendre cette idée et de construire le récit de l'évolution de ces entités... ?

S'interroger sur cette évolution devrait permettre de sortir du sentier battu des idées toutes faites et de situer les enjeux importants dans une approche nouvelle, centrée sur les complémentarités entre la ville, la campagne et ressources du territoire.

Le Réseau wallon de Développement Rural a organisé le 24 Juin 2010 un séminaire centré sur cette question :

Ville / Campagne durables : un mariage de raison ?

La Cellule d'Animation du Réseau remercie toutes les personnes-ressources qui ont donné de leur temps et nous ont fait profiter de leur expérience.

Ces actes et le séminaire «Ville - campagne un mariage de raison» sont rendus possibles grâce à la collaboration :

- du Ministre des Travaux publics, de l'Agriculture, de la Ruralité, de la Nature, de la Forêt et du Patrimoine de la Région wallonne
- de la Direction Générale de l'Agriculture, des Ressources Naturelles et de l'Environnement
- du Groupe d'Action Locale TRANSVERT
- de Monsieur Luc Maréchal, ex-Directeur de la Direction Générale Aménagement du Territoire, Logement, du Patrimoine et de l'Energie
- de Monsieur Bernard De Franssu, Directeur de la ferme expérimental de Grigon en Plaine de Versailles
- de Madame Lisa Gauvrit, chargé de mission prospective à l'INRA
- du Fonds Européen Agricole pour le Développement Rural
- des nombreux témoins et personnes-ressources présents dans les ateliers

Bonne lecture !

La Cellule d'Animation du Réseau

Table des matières

AVANT-PROPOS	3
TABLE DES MATIERES	4
PARTIE 1 - MISE EN PERSPECTIVE DES ÉVOLUTIONS DE LA RELATION ENTRE VILLE ET CAMPAGNE	6
PARTIE 2 - ACTES DES ATELIERS	16
ALLIANCES VILLE - CAMPAGNE	15
ALIMENTATION ET TERRITOIRE	18
RESSOURCES AGRICOLES AU SERVICE DE LA VILLE	24
TOURISME ET LOISIRS DE PROXIMITE	26

Partie 1
Mise en perspective
des évolutions
de la relation ville - campagne



Réflexion : Construire la ville sur la ville

Extraits du Magazine Ruralités n°7

L'évolution historique des territoires en Wallonie comme ailleurs a vu l'extension territoriale des villes aux dépens de la campagne environnante. Aujourd'hui, même au cœur des plus petits villages, le mode de vie est essentiellement urbain. Ce modèle éclaté pose de nombreux problèmes, notamment de coûts de fonctionnement. En Wallonie aujourd'hui, il est possible de mettre en place la politique nécessaire pour infléchir le mouvement.

La Wallonie est située au cœur d'une des zones de peuplement les plus denses d'Europe occidentale. Si les villes du sillon Sambre-et-Meuse représentent un poids démographique important, il reste faible comparé à celui des grandes métropoles qui entourent la région : Bruxelles-Anvers au nord, Maastricht-Aix-la-Chapelle à l'est, le Luxembourg au sud et l'agglomération lilloise à l'ouest. Ces pôles extérieurs indiquent aussi une pression démographique importante pour la Wallonie, où les populations centrées sur ces pôles ont tendance à venir s'installer, généralement pour des raisons de pression immobilière (phénomène dit d'exurbanisation).

Ces mécanismes font pression sur les zones rurales wallonnes. L'extension des zones d'habitation étant la solution la plus simple, les quartiers périurbains s'étendent, le phénomène étant le même dans les villages. A titre d'exemple, depuis 1987, date de la mise en œuvre du Plan de secteur à Liège, un recul des zones agricoles et une avancée des zones urbaines peuvent être constatés.

Développement durable et coûts de fonctionnement

Cette périurbanisation ne va pas sans poser certains problèmes. Liée à une augmentation de la mobilité, elle pose d'emblée la question du développement durable. Si les coûts énergétiques sont aujourd'hui encore maîtrisés, l'impact sur l'environnement n'est pas négligeable, tout comme la destruction paysagère, effet visible de l'urbanisation : anciennement installées dans les fonds de vallées, les villes se sont peu à peu étendues le long des axes d'accès et sur les plateaux environnants.

D'une façon plus large, les coûts de fonctionnement des communes s'accroissent avec la périurbanisation : Namur compte 1 800 kilomètres de voiries à entretenir ; de la même façon, les frais liés à la distribution du courrier ou du ramassage des déchets, par exemple, augmentent également avec l'extension des villes.

Pour les ménages habitant en zone périurbaine ou rurale, la contrainte budgétaire est forte. Une contrainte souvent sous-estimée lors de l'installation et qui augmente avec le temps et le nombre d'enfants. « Le développement des lotissements induit un problème de mobilité : les trajets sont plus longs, plus coûteux, le travail des deux multipliant par deux ces problèmes de déplacement », constate Luc Maréchal, ancien directeur général à la DGATLPE de la Région wallonne (Direction générale de l'aménagement du territoire, du logement, du patrimoine et de l'énergie).

Ce modèle éclaté aujourd'hui généralisé induit une hausse constante des coûts de fonctionnement. Plus grave, il détruit les caractéristiques propres de la campagne, qui voit peu à peu la nature de ses territoires changer, mais il transforme aussi les villes, qui voient leur centre-ville s'affaiblir (le développement des centres commerciaux périurbains, par exemple, ne va pas sans retomber sur la vitalité de ces derniers) ou des friches apparaître. Or, « la richesse d'un territoire, c'est la puissance de la ville, la diversité des populations, le dynamisme économique et culturel », rappelle Luc Maréchal. « Nous sommes à la fin d'un cycle », ajoute-t-il, « il est nécessaire de mettre en œuvre une politique volontariste pour changer les choses. »



L e SDER : des regards croisés sur l'ensemble des politiques

L'aménagement du territoire s'inscrit dans un cadre couvrant l'ensemble de la Wallonie : le Schéma de Développement de l'Espace Régional (SDER). Initié dès 1976, il est en place depuis 1999 et est toujours d'application. C'est un projet de territoire, des regards croisés sur l'ensemble des politiques ayant un impact sur la question (politique de transport, par exemple), mais toujours à partir du territoire. Ce document, qui veille aux convergences entre les politiques, est le premier de ce genre en Wallonie. « Il est un cadre de référence, mais a aussi

son importance pour l'identité wallonne », note Luc Maërchal, qui a contribué à son élaboration. L'objectif est d'aller vers un cycle d'urbanisme plus compact, de construire la ville sur la ville, ce qui passe par des politiques fortes. L'offre d'équipements complets (culturels, sportifs, associatifs, ...), l'installation d'espaces naturels au cœur des villes (parcs, jardins, ...), la maîtrise de la pollution, du bruit ou des prix de l'immobilier sont quelques éléments de nature à améliorer la vie au sein des villes.



Le SDER en quelques mots...

- Base décrétales : article 13 et suivants du CWATUP (Code wallon de l'Aménagement du territoire, de l'Urbanisme et du Patrimoine)
- Document à valeur non réglementaire de planification stratégique territoriale
- Document transversal : il oriente les révisions des plans de secteur et sert de référence pour les décisions concernant l'habitat, le cadre de vie, l'urbanisme, les déplacements, l'implantation des activités économiques, la conservation des milieux naturels, ...

Le SDER est structuré en trois parties :

1. Introduction :

- Définition, fonctions et contenu
- Philosophie (3 principes)
- Caractéristiques générales de la Wallonie

2. Volet analytique (première partie) : analyse de la situation et tendances pour l'avenir par secteur, débouchant sur des enjeux, avec en conclusion les 8 enjeux majeurs et l'analyse AFOM

3. Volet décisionnel :

- deuxième partie : projet de développement spatial (8 objectifs et 32 options annoncées + un projet de structure spatiale pour la Wallonie)
- troisième partie : mise en œuvre du projet (défini-

tion des options + mesures)

Le SDER s'articule autour de trois principes de base :

- Le territoire de la Wallonie est un patrimoine commun de ses habitants
- Le développement durable
- La cohésion économique et sociale

Et il répond à 8 objectifs

I. Structurer l'espace wallon

II. Intégrer la dimension supra-régionale dans le développement de la Wallonie

III. Mettre en place des collaborations transversales

IV. Répondre aux besoins primordiaux

V. Contribuer à la création d'emplois et de richesses

VI. Améliorer l'accessibilité du territoire wallon et gérer la mobilité

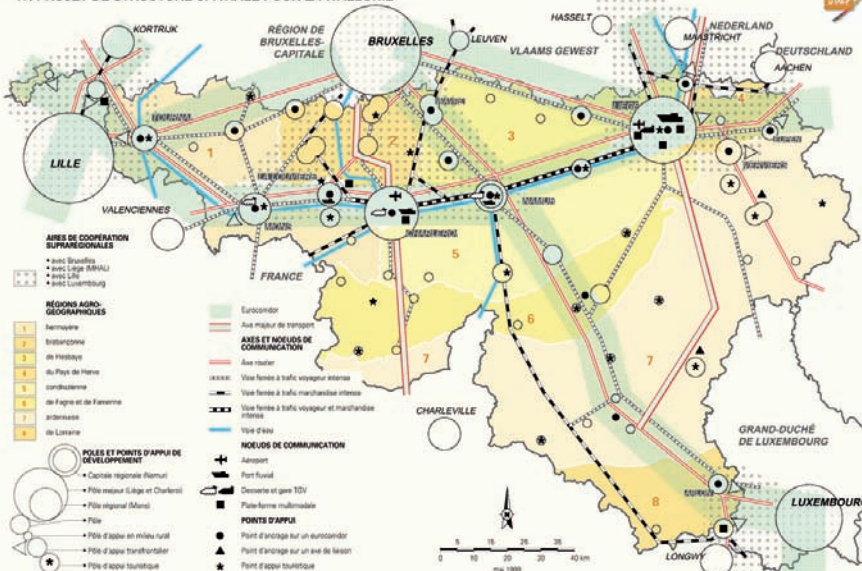
VII. Valoriser le patrimoine et protéger les ressources

VIII. Sensibiliser et responsabiliser l'ensemble des acteurs

Les concepts du projet de structure spatiale sont :

- Les eurocorridors et les axes majeurs de transport
- Les aires de coopération suprarégionales : avec Bruxelles, avec Liège (MAHL), avec Lille, avec Luxembourg
- Fonctions urbaines (pôles) et fonctions uniques (point d'appui)
- Aires de coopération supracommunales

17. PROJET DE STRUCTURE SPATIALE POUR LA WALLONIE



SDER en ligne...

<http://developpement-territorial.wallonie.be/>

Interview de Luc MARECHAL

« La terre est un bien rare qu'il faut utiliser avec parcimonie » (une interview de Benoît VIGNET)

Extraits du Magazine Ruralités n°6

Au départ maître de conférences en sciences économiques, Luc Maréchal se spécialise dans l'aménagement du territoire. Dès le début, il privilégie une approche transversale de la question. Il a été notamment Inspecteur général de l'aménagement territorial et de l'urbanisme, puis Directeur général à la Direction générale de l'aménagement du territoire, du logement, du patrimoine et de l'énergie (DGAT-LPE). Il défend une politique de limitation de l'expansion urbaine, celle-ci étant susceptible de détruire aussi bien la campagne que la ville, en l'affaiblissant.

Quel regard portez-vous sur la situation actuelle du développement territorial ?

Luc Maréchal : Aujourd'hui, on gère une fin de cycle au niveau de la structuration du territoire. Ce cycle correspond à peu près au Trente Glorieuses. C'est un cycle finissant, mais l'exurbanisation continue. L'enjeu actuel est de savoir comment passer à une nouvelle phase du développement. C'est un moment crucial, laisser faire les choses risque d'introduire un certain désordre qui va augmenter les coûts sociaux et les disparités territoriales. Les plans de secteurs ont eu pour effet de limiter la dispersion, d'accroître la consommation de terres agricoles. Ils permettent encore beaucoup trop, mais la situation aurait pu être pire.

Quelles politiques peuvent être mises en place ?

L.M. : Dans un premier temps, il faut stopper l'étalement urbain, arrêter avec l'idée qu'en Wallonie, les terrains

sont disponibles sans limite. La terre est un bien rare, il faut l'utiliser avec parcimonie.

Ensuite, il faut mettre en place une articulation entre les politiques de mobilité et de localisation. Cette action est urgente, à instaurer dès maintenant. Il faut se rappeler qu'il faut une génération pour que les effets soient visibles, s'inscrivent dans le sol.

Par ailleurs, j'aime bien le terme d'alliances tel qu'il est utilisé dans l'étude suisse. C'est une notion riche qui implique des projets, des objectifs. Cela entraîne aussi des processus de négociation, des périodes de travail déterminées, des changements possibles au cours du temps ; c'est une notion très démocratique, dans laquelle je me retrouve.

Un système de péréquation, par exemple, pourrait être envisagé dans certaines zones. Si l'on prend l'exemple du Pays de Herve, c'est une zone rurale située au centre de villes plus ou moins importantes comme Liège, Maastricht, Aix-la-Chapelle et Verviers. Ce territoire pourrait être préservé et constituer une zone de loisirs et de détente pour les habitants des villes environnantes. Ce service rendu aux urbains devrait être compensé par un retour financier.

Quel état d'esprit vous inspire l'époque actuelle ?

L.M. : Je suis optimiste, quoique lucide. Je sens encore trop de conservatisme, d'îlots de sensibilités différentes. Il est important de se mettre autour d'une table et de discuter, de défragmenter les milieux politiques et administratifs.

Encore une fois, on est à une bifurcation, il faut faire des choix. La difficulté est de continuer à penser l'évolution du territoire même si d'autres sujets peuvent détourner l'opinion et les hommes politiques, comme l'évolution de l'État belge par exemple. Mais qu'on le veuille ou non, les problèmes seront toujours là et auront continué à évoluer.



Aller plus loin ...

- *Le Code wallon de l'aménagement du territoire, de l'urbanisme et du patrimoine - Un Code de bonne pratique ... pour l'action (1) - Présentation du versant aménagement et urbanisme par Luc MARECHAL*
----> http://www.wallonie-en-ligne.net/Wallonie_Environnement/CWATUP.htm
- *Les publications de la Conférence Permanente pour le Développement Territorial*
----> <http://cpdt.wallonie.be/>
- *Le site de la DGO4 - Aménagement du territoire, Logement, Patrimoine et Energie*
----> <http://mrw.wallonie.be/dgatlp/dgatlp/>
- *Séminaire de prospective territoriale dans le cadre du programme ESPON-ORATE*
----> http://mrw.wallonie.be/DGATLP/DGATLP/Pages/DGATLP/PagesDG/DescrPublications/HorsCollec/Prospective_territoriale_espon.asp

Expérience d'ailleurs : Une Suisse des alliances ville-campagne

Extraits du rapport URBAPLAN (juillet 2006)

L'office fédéral du développement territorial, après avoir publié son projet de territoire : une Suisse dynamique et solidaire (Rapport 2005 sur le développement), a demandé à trois bureaux d'étude en aménagement du territoire en Suisse (ERR, Metron, urbaplan) de développer un projet de territoire alternatif. Cette demande s'inscrit dans l'initiative du département fédéral de l'environnement, des transports, de l'énergie et de la communication (DETEC) d'établir jusqu'en 2008 un projet de territoire pour la Suisse, en collaboration avec les cantons et les communes.

Une Suisse des alliances

Les alliances entre territoires sont le moteur de la Suisse de demain. Cette vision est opposée à la conception traditionnelle de la Suisse des cantons et des communes, mais aussi à des conceptions plus récentes comme celle d'une «Suisse des régions».

La complexité territoriale, la multitude et la superposition des liens fonctionnels ou encore les différences d'échelle des problématiques rendent impossible la définition d'un découpage institutionnel parfait. Le principe des alliances entre territoires offre la flexibilité de l'adapter à chaque problématique pour formuler un projet.

Complémentarités ville - campagne

Le couple «ville-campagne» désigne une forte interdépendance entre deux types de territoires avec des potentiels différents mais complémentaires. Dans ce sens, la «ville» est définie comme un espace à dominante bâ-

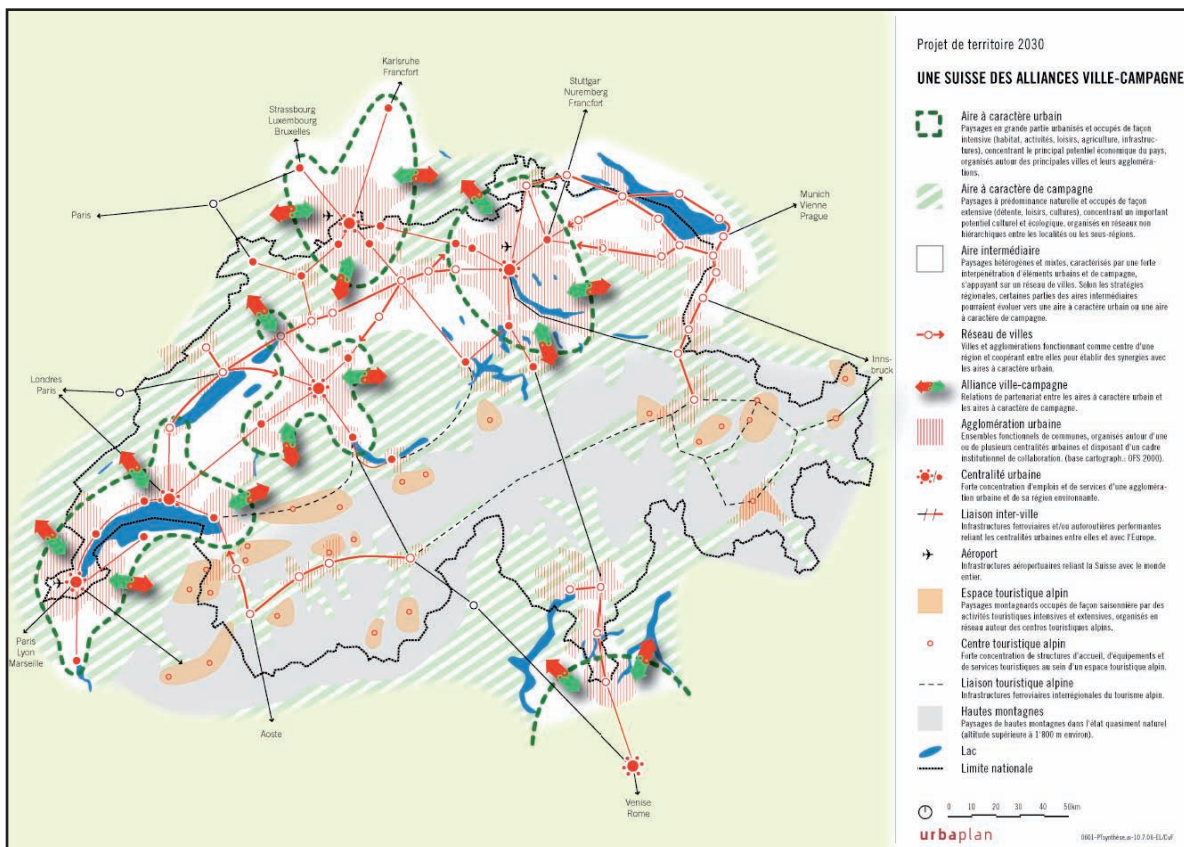
tie et économique, tandis que la «campagne» est un espace à dominante non bâtie et paysagère. Des couples «ville-campagne» se trouvent à toutes les échelles du territoire (local, intercommunal, interrégional) et ils se chevauchent. Dans le projet «Une Suisse des alliances ville-campagne», l'accent est mis sur la complémentarité des potentiels entre villes et campagnes. En effet, il s'agit là d'échanges vitaux entre espaces producteurs et consommateurs qui, sens selon le point de vue, s'effectuent dans les deux sens (richesses économiques, culturelles, naturelles).

Le projet de territoire «Une Suisse des alliances ville-campagne» se propose comme alternative dans le débat politique actuel qui tend à polariser entre ville et campagne, tendance qui s'exprime aussi dans les politiques fédérales (cf. politique des agglomérations, nouvelle politique régionale). Le projet part du diagnostic territorial actuel qui a amplement mis en évidence l'interpénétration des espaces urbains et de leur environnement («Zwischenstadt», «Stadt-Land-Schweiz»), en présentant une vision basée sur une alliance de territoires distincts fondée sur leur complémentarité.

Outre les alliances ville-campagne, des alliances doivent également être développées et renforcées entre les villes et entre les campagnes. Même si ces alliances sont moins mises en évidence par le projet car plus acquises par le discours urbanistique et politique en Suisse, elles ne sont pas moins importantes.

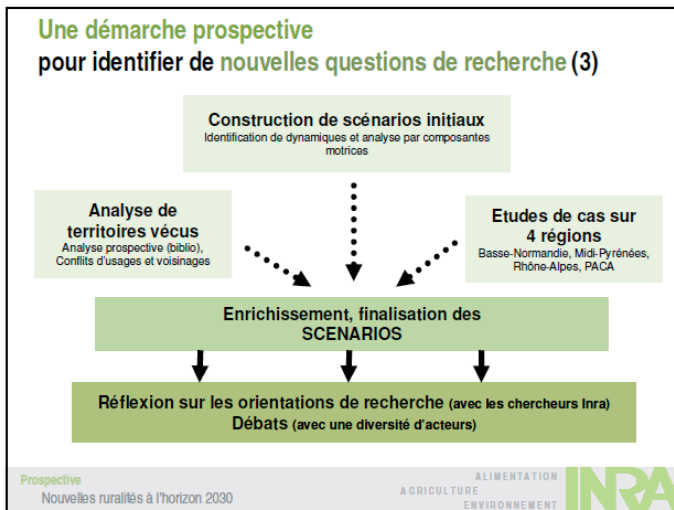


Le rapport complet d'Urbaplan est disponible via : <http://www.are.admin.ch/themen/raumplanung/00228/00274/03169/index.html?lang=fr>



Expérience d'ailleurs : Nouvelles ruralités à l'horizon 2030

Présentation de Lisa Gauvrit, INRA Unité Prospective



Une analyse des évolutions en cours dans les espaces ruraux (et des interactions avec les espaces urbains)

1. Les mobilités reconfigurent les espaces ruraux

Un territoire transformé par l'évolution des styles de vie et l'essor des mobilités résidentielle, journalière et de loisirs

- **Mobilités résidentielles** des ménages (couples d'actifs avec enfants, des retraités, jeunes) - cycle de vie et migrations internationales
- **Mobilités quotidiennes** domicile-travail

- *Impact de la périurbanisation: expansion des sols artificialisés, imbrication croissante des espaces cultivés et des espaces urbanisés*
- *Importance des temporalités (vécu du territoire et activités)*

2. Une métropolisation accrue et une diversification économique des territoires

- Tendance lourde à l'agglomération des activités dans les villes (métropolisation) et desserrement de certaines activités de production vers le périurbain,
- Spécialisation des activités rurales (agriculture, forêt, industries traditionnelles), mais maintien de l'emploi industriel,
- Essor de l'économie résidentielle et pré-sentielle renforcé par les mobilités (42% de l'emploi en EDR et 2% de croissance annuelle)

3. Les relations à la nature et à l'environnement

- Impacts accrus de l'activité humaine sur l'environnement (eau, sol, écosystèmes ; artificialisation, simplification des systèmes de production agricole)
- La nature comme support d'usages multiples (activités économiques, activités de valorisation, protection) et source de conflits d'usage,
- Des dispositifs multiples de protection de l'environnement (Parcs Naturels Régionaux, Natura 2000, mesures agri-environnementales...)
- Des enjeux globaux (biodiversité, changement climatique)

4. La gouvernance des territoires

- Des sociabilités locales transformées par l'évolution des populations, des conflits de voisinages et des lieux de concertation
- Décentralisation de l'action publique vers les collectivités territoriales,
- Territorialisation de l'action publique (intercommunalités, agglomérations, SCOT),
- Territoires de projets pour mobiliser les acteurs et valoriser les ressources locales (Pays, PNR)

L'étude de l'INRA constate une évolution des espaces ruraux soumis à une forte recomposition ce qui doit induire de nouvelles conceptions de ces espaces. « Les définitions même de la ruralité sont aujourd'hui multiples », remarque Lisa Gauvrit, chargée de mission à l'INRA et l'une des rédactrices du dossier finalisant l'étude. La notion de ruralité doit-elle renvoyer à la densité de population, au paysage, aux relations avec les villes? Les représentations des campagnes en France sont très variées : notions de désert, de nature, de terroir, de patrimoine, de qualité de vie,...

À la base du travail de l'INRA, il y a « une volonté de se décentrer de l'agriculture pour se consacrer à l'ensemble du monde rural », précise Lisa Gauvrit.

Les tendances marquantes :

- ➔ Mobilités en fonction des styles de vie
- ➔ Croissance périurbaine et repeuplement des espaces ruraux
- ➔ Concentration des activités dans les métropoles et diversité de dynamiques territoriales
- ➔ Enjeux environnementaux territoriaux (eau, sol, écosystèmes) et globaux (CC et biodiversité)
- ➔ Pouvoir croissant des grandes agglomérations, territorialisation de l'action publique

Les composantes du système « Ruralités »

Hypothèses d'évolution 2030

	Mobilités déterminées par la périurbanisation de la métropole	Intermittences cycliques	Transports limités : les gens se regroupent dans la ville qui s'élève en hauteur	Mobilités déterminées par les réseaux des bourgs et petites villes
Mobilités villes-campagnes				
Dynamiques économiques	Economie résidentielle et agricole	Economie pré-sentielle	Economie spécialisée et fonctionnalisée par la ville	Economie territoriale
Ressources naturelles et patrimoines	Erosion de l'espace agricole et naturel et création d'espaces sanctuarisés	Forte attractivité des patrimoines naturels et/ou des espaces agricoles	Nature dans la ville et partition des espaces naturels et ruraux	Combinaison de paysages agricoles et d'espaces naturels
Gouvernance des territoires ruraux	Faible, induite par le développement de la métropole	Variété d'initiatives pour mettre en œuvre l'attractivité des espaces ruraux	Assujettie à la planification urbaine	Forte, élaboration de projets de territoires cohérents et concertés
Éléments de contexte	Lézier-être, transport abé	Forte innovation sociale, technique (transport, TIC) et de gouvernance	Crise énergétique Fortes politiques européennes des régions	Fortes politiques publiques

Etudes de cas →

Scénario 1 Scénario 2 Scénario 3 Scénario 4

Prospective
Nouvelles ruralités à l'horizon 2030

ALIMENTATION
AGRICULTURE
ENVIRONNEMENT

INRA

Quatre scénarios envisagés

Sur ces préalables, quatre scénarios ont été envisagés :

- Le premier scénario est celui du triomphe de l'urbanisation avec une périurbanisation des campagnes périphériques. On trouve ici une intense mobilité quotidienne des individus, un tissu urbain discontinu et une grande fragmentation de l'espace. C'est le scénario de la gestion des espaces ruraux par défaut, celui aussi de la gentrification (ndlr : réhabilitation physique de certains quartiers et le remplacement de leur population par des catégories plus aisées) de certains secteurs et de la ségrégation sociale.
- Le deuxième scénario est celui de la campagne intermittente, de la nomadisation des individus entre villes et campagnes. Il est rendu possible dans une société aux réseaux de transport développés qui valorise certains espaces ruraux dans une logique d'attractivité. C'est aussi le scénario du risque de conflit d'usage entre les usagers temporaires et permanents des zones rurales.
- Le troisième scénario est celui de la verticalisation des villes. L'augmentation importante du coût des transports dû à l'augmentation des prix énergétiques y limite la mobilité et oblige à construire la ville sur la ville. Les campagnes se désertifient et sont au service de la densification urbaine. C'est le scénario dans lequel le risque de chute de la qualité de vie est le plus évident.
- Le quatrième scénario est celui de l'équilibre, de la diversité des territoires avec une étroite association entre la campagne et la ville. L'économie territoriale est équilibrée, les activités diversifiées. C'est aussi le scénario du risque démographique de voir le déclin ou le vieillissement de certaines zones.

Le coût des transports au cœur du débat

Il ressort de ces quatre scénarios que le mouvement de périurbanisation actuel ne peut durer que dans le cas où, d'une part, les coûts énergétiques (et donc ceux des transports) restent modérés, et où, d'autre part, les espaces ruraux continuent à être gérés par défaut.

Il apparaît également que le risque de conflits d'usage et de voisinage est important si la présence de résidents intermittents entraîne une recomposition des territoires ruraux (deuxième scénario). Dans ce cas, la gouvernance territoriale est hybride. Elle peut « soit privatiser l'usage des espaces ruraux au bénéfice de certains groupes ou réseaux sociaux, soit stimuler l'attractivité par des politiques publiques dynamiques, en partenariat avec les acteurs locaux et en concertation avec les pouvoirs métropolitains », notent les auteurs de l'étude.

La place des petites villes et des bourgs ruraux est également pensée dans le cadre de l'émergence d'un maillage d'espaces ruraux et de réseaux de villes (quatrième scénario). En limite de périurbanisation, les bourgs font preuve de dynamisme. Le réseau des petites villes permet une multipolarité et une répartition équilibrée des populations.

Deux tendances principales

Enfin, plusieurs types d'interactions entre les diverses formes urbaines et les campagnes sont possibles. Deux tendances apparaissent.

- Dans la première, les campagnes subissent le poids des villes. C'est le cas du premier scénario et surtout du troisième, où les espaces ruraux se spécialisent en fonction des productions nécessaires aux métropoles.
- La seconde tendance est celle d'un équilibre des relations ville/campagne et d'une complémentarité bien gérée. Le deuxième scénario envisage une muti-appartenance des individus, ce qui permet la singularisation des territoires ruraux (patrimoine, styles de vie). Le quatrième scénario montre, quant à lui, une grande complémentarité entre la ville et la campagne.

Il ressort de l'étude que les leviers économique et énergétique sont des facteurs essentiels de l'évolution. Mais la mise en place de l'un ou l'autre de ces scénarios dépend aussi du type de gouvernance. « Les politiques publiques à venir sont donc fondamentales, mais aussi les actions territoriales », conclut Lisa Gauvrit.

Expérience d'ailleurs : La Ferme de Grignon, exemple de métabolisme du territoire

Présentation de Bernard De Franssu, directeur de la Ferme expérimentale de Grignon

GE Une ferme diversifiée, qui permet de conduire une analyse « de la fourche à la fourchette »

CULTURES
550 hectares sur trois sites :

- Céréales : 220 ha
- Prairies et cultures fourragères : 200 ha
- Maïs : 56 ha
- Colza : 30 ha
- Cultures expés : 30 ha
- Jachère : 11 ha
- Cultures énergétiques : 3 ha

ELEVAGE

- 120 vaches laitières (1 200 000 L de quota)
- 500 brebis (viande et repro)

TRANSFORMATION LAITIÈRE
500 000 L de lait transformés (yaourts, lait en bouteille et fromage)

VENTE DIRECTE
ACCUEIL DU PUBLIC

«La Ferme Expérimentale de Grignon constitue un domaine d'application de l'enseignement et de la recherche. L'ensemble représente une surface de 815 ha avec près de 600 ha de Surface Agricole Utile (répartis sur 3 sites : Grignon, Palaiseau et St Quentin en Yvelines) et 2 ha de bâtiments techniques. Le Parc du Château (bois, allées, pâtures des brebis) et le campus complètent cet ensemble.

Afin de présenter un intérêt pour le maximum de disciplines agronomiques, non seulement nous diversifions nos productions mais nous testons et évaluons différentes techniques au cours d'essais. Nous sommes donc tenus à un suivi précis de nos interventions ainsi qu'à la meilleure qualité possible pour nos produits.

Nous sommes installés à deux pas de Paris, au cœur de la Plaine de Versailles, zone agricole protégée aux paysages vallonnés abritant de charmants villages. Nous avons éprouvé le désir de communiquer avec le milieu urbain qui nous entoure en ouvrant notre site à la visite et en organisant des animations. Nous vendons nos produits et beaucoup d'autres dans une jolie boutique gourmande.

Pour faire fonctionner cette ferme une équipe avec de multiples compétences est nécessaire. C'est au total 22 personnes sur ce site auxquelles s'ajoutent celles qui travaillent sur le projet « Grignon Energie Positive », d'éventuels stagiaires, celles du GIE des EEA et aussi nos voisins de l'unité expérimentale « grandes cultures » de l'INRA, de la chèvrerie expérimentale de l'INRA et de l'unité expérimentale du CETIOM.»

Site web AgroParisTech:
<http://www.agroparistech.fr/-Ferme-experimentale-de-Grignon.html>

Site web Grignon Energie Positive :
<http://www.agroparistech.fr/energiepositive/>

L'équipe Grignon Energie Positive a achevé fin juillet la conception du rapport « Grignon Energie Positive ... vers l'Acte II ». Ce rapport retrace les 3 premières années de développement du projet, les accomplissements, les résultats obtenus et présente les objectifs et perspectives pour les années à venir. Ce rapport est téléchargeable sur le site Energie Positive.

GE Grignon Énergie Positive : un projet, deux axes de travail complémentaires

Grignon Energie positive

- Agriculture
- Énergie
- Effet de serre
- Alimentation

Le challenge environnemental

- Démontrer
- Tester
- Innover

Communication positive et éducation citoyenne

- Expliquer
- Sensibiliser
- Responsabiliser



Métabolisme du territoire : kesako ?

Rencontre avec Bernard de Franssu, directeur de la ferme de Grignon (une interview de Benoît VIGNET)

Comment approcher le métabolisme du territoire ?

Bernard de Franssu : Les exploitations agricoles sont aujourd'hui généralement très spécialisées, une évolution compréhensible au sein d'une économie globalisée. Dans le cadre de la mise en place d'une alternative à la mondialisation, il faut regarder comment un territoire fonctionne de lui-même sur lui-même, quel est son métabolisme. En mettant les différents éléments en relation, on rentre dans des cercles vertueux en créant de l'économie circulaire au niveau local. L'idéal étant que les déchets des uns deviennent des ressources pour les autres. Des systèmes complexes sont ainsi créés, qui génèrent des synergies dont le but est de mettre en place un écosystème viable.

Comment voyez-vous aujourd'hui les relations entre les campagnes et les villes de proximité ?

B.d.F. : Aujourd'hui, 85% de la population est urbaine. Les agriculteurs doivent donc comprendre que ce n'est plus eux qui pourront décider de leur mode de production. Le citoyen prend en charge des choses qui n'étaient autrefois gérées que par le monde agricole.

De plus, le périurbain dépasse aujourd'hui les mégapoles. Le petit village est constitué de gens qui, pour la plupart, vivent comme des urbains. Cela crée des tensions entre le monde résiduel rural et le monde urbain.

Quelles solutions ou pratiques seraient souhaitables pour dépasser cette situation ?

B.d.F. : Les agriculteurs doivent communiquer, expliquer leurs pratiques, pour que les décisions soient prises en connaissance de cause. Les agriculteurs ont un grand capital de sympathie. Ils sont au cœur de grands débats de société sur l'alimentation, l'environnement, les OGM,... Il me semble que les urbains font confiance aux agriculteurs même si ces derniers sont parfois victimes de mauvaises habitudes, ou du système.

Le rôle des agriculteurs aujourd'hui, c'est de reprendre la main sur la communication positive, de montrer leurs capacités d'adaptation. À Grignon, nous expérimentons, mais surtout nous communiquons, c'est un volet important du projet.



Quelques ouvrages/articles qui abordent la questions :

Changement climatique, énergie et développement durable des territoires. Territoires 2030 n° 2 (2006)

-> http://www.datar.gouv.fr/fr_1/enseignants_20/ouvrages_thematiques_24/energie_developpement_1231.html

L'exemple de la Bergerie de Villarceaux (Val d'Oise)

-> <http://www.encyclopedie-dd.org/La-proximite-entre-l-espace-rural>

Essai sur l'oeconomie, de Pierre Calame (réconcilier nécessité économique et limite des ressources naturelles)

-> <http://www.eclm.fr/bdf/ouvrage-334.html>



Partie 2

Compte-rendu des ateliers



Atelier 1 : Alliances Ville - Campagne

Animé par Laurent TURNEER, Trame SCRL
Personnes-ressources : Luc MARECHAL, Lisa GAUVIRIT

Les résultats du groupe de travail étape par étape.

ETAPE 1

1.1 QUESTION-DEBAT

Les migrations résidentielles constituent un vecteur important de mutation des territoires ruraux.

Les populations rurales se diversifient, développent de nouveaux besoins et impulsent une dynamique économique centrée sur les conditions d'accueil de ces populations et notamment les services aux personnes. Dans ce contexte, et dans le cadre d'une réflexion prospective sur l'organisation spatiale du territoire (actualisation du SDER), ne pourrions-nous pas, à l'instar d'autres territoires européens, partir du principe que « le wallon est urbain ! » ?

1.2 DELIVRABLES

Les participants se sont exprimés par rapport à l'affirmation ci-dessus de deux manières :

- En quoi cette affirmation est-elle, selon moi, partiellement ou totalement correcte ?
- En quoi cette affirmation est-elle, selon moi, partiellement ou totalement incorrecte ?

L'exercice met en évidence la diversité des représentations des participants sur le sujet (voir schéma en annexe) et par delà la difficulté de s'accorder sur une définition commune et mobilisatrice de la ruralité. Il stigmatise également certains enjeux de développement des territoires ruraux.

ETAPE 2

2.1 QUESTION-DEBAT

L'avenir de la ruralité passe aujourd'hui peut-être par la reconnaissance qu'il n'y a plus un espace rural indivisible mais des ruralités au pluriel qui développent des fonctions spécifiques et complémentaires avec la ou les zones urbaines. Les complémentarités fonctionnelles entre zones renforcent la complexité territoriale par les différences d'échelle des problématiques traitées, qui s'inscrivent difficilement dans un découpage administratif (commune, province, région) contraint. Et posent également la question des nouveaux espaces de négociation (publics/privés, urbain/rural, AT/DR) nécessaires afin d'assurer un développement cohérent à l'ensemble du territoire wallon ? Dans le contexte de l'actualisation du SDER, quelles pistes, recommandations pouvons-nous faire afin que soient mieux prises en compte les particularités des différentes expressions de la ruralité ?

2.2 PISTES ET RECOMMANDATIONS

- Dans le cadre de l'actualisation du SDER, pourquoi ne pas déjà tenir compte des territoires ruraux existants et organisés (Contrat rivière, Parcs Naturels, GAL, etc.).
- Les participants proposent d'approfondir la notion de bassin de vie qui n'est, pour l'heure, pas clairement définie. On y associe tout et n'importe quoi. Une des solutions serait d'articuler cette notion autour de deux concepts structurants : la géographie du terrain (par exemple, les vallées) et les couloirs structurants (mobilité douce). Cette approche permet par ailleurs de viabiliser les services à la population.
- Les participants proposent également de travailler sur les mécanismes : le métabolisme des territoires et l'économie circulaire, afin d'identifier les complémentarités potentielles Ville/Campagne et de responsabiliser ces territoires (Villes et villages ruraux) par rapport à leur métabolisme !
- Les nouvelles alliances Ville/Campagne exigent d'instaurer des lieux de dialogue spécifiques dépassant le cadre institutionnel et de trouver le territoire d'opportunité pour ce dialogue. Ces alliances passeront peut-être par l'établissement d'un contrat urbain/rural. Pour faciliter ce dialogue il apparaît également opportun de fédérer les acteurs de la ruralité (RED, ODR, FRW, GAL, PN, ...). Dans ce contexte dynamique des alliances fonctionnelles Ville/Campagne, il appartient donc au SDER de préciser le contour des objectifs de développement d'un territoire régional souple et adaptatif. Enfin, vu la demande croissante qui émane des agglomérations (Liège, Charleroi, La Louvière, Mons, ...), il est urgent de s'accorder sur les limites de l'agglomération et de fonder le SDER sur le principe de la Ville contenue ou compacte.
- D'une manière générale, il apparaît important de faire clarifier certaines définitions par le politique : urbain/rural, économie rurale/urbaine, Ville/Campagne ?
- Dans la prochaine programmation Leader, pourquoi ne pas proposer d'étendre les budgets « coopération » à de la recherche-action avec des territoires urbains ?
- Mettre en place des moyens (back office par ex.) afin de faciliter l'accès au financement INTERREG pour les communes rurales. En effet, lors du dernier appel à projets sur le thème des échanges rural/urbain, sur les 22 projets, 21 étaient à l'initiative de la Ville.
- Réviser les plans de secteur par rapport à l'agriculture.

ETAPE 3

A l'issue de ces réflexions, les participants ont eu l'opportunité de proposer une ultime recommandation aux responsables politiques en charge des matières en question (aménagement du territoire, développement rural, ...).

Ces recommandations sont reprises ci-dessous :

- Maintenir la reconnaissance de l'importance des zones rurales et créer de nouveaux pôles de négociation où la ruralité n'est pas représentée au prorata de la population qui y habite, mais en fonction de l'importance et de la valeur des services rendus à l'ensemble de la société.
- Favoriser les espaces de rencontre entre le monde rural et urbain.
- Dégager des pistes (aides financières ou autres) pour recréer un réel lien social tant dans les villes que dans les campagnes -> Education à la citoyenneté.
- Coordonner l'ensemble des actions menées en zone rurale et mettre en place de véritables actions pour permettre une excellente coopération entre Ville et Campagne (financier, matériel, humain, etc.)
- Prendre sérieusement en considération les flux de matière et d'énergie de nos territoires afin de responsabiliser l'ensemble des acteurs par rapport à la limitation, à la décroissance de notre capital ressources naturelles.
- Que le monde rural se mette à l'écoute des besoins de la Ville. Ex. Réorientation de la production des agriculteurs vers une production maraîchère bio de qualité. Aspects positifs : réduction du transport, augmentation de la qualité des aliments, circuits courts, plus de contacts entre Ville et Campagne.
- Afin de préserver les zones rurales et d'empêcher l'étalement des villes en périphérie (quartiers « riches ») et l'appauvrissement des centres-villes, il incombe aux grandes villes (et à la RW) d'élaborer la politique d'aménagement du territoire et du logement. Si les gens trouvent un bon logement en ville et un bon réseau de transport en commun, ils resteront en ville (économie de déplacement).
- Ne parlons plus de urbain (compact) vs rural (tout le reste : faubourg, péri-urbain, rural) mais basons notre politique sur les concepts d'agglomérations urbaines + régions rurales organisées : une alliance urbain -rural.
- Il faut affiner les «objets spatiaux» pour en faire le diagnostic et ensuite dégager des options, ainsi le péri-urbain ou le péri-village présentent pour chacune de ces deux catégories des typologies diversifiées, les reconnaître est la première étape d'une politique différenciée sur le territoire.
- A quand une participation effective des politiques à ces lieux de débats et de réflexion.
- Participez personnellement aux séminaires sur le ruralité, GAL, etc. A vos agendas !
- Transférer une partie du budget de l'aménagement urbain à une véritable politique de préservation des zones rurales. Les outils actuels ne sont que des palliatifs faute de moyens (Parcs Naturels, ODR, ...)
- Repenser le monde rural en termes de bassins de vie basés sur des objectifs (à moyen terme) variant selon les réalités du territoire concerné.
- Laisser de la place à l'activité agricole pour qu'elle puisse continuer à nourrir l'ensemble des citoyens.
- Ne pas considérer l'espace rural comme un espace sans projet.
- Faire face à la diversité rurale et à la diversité urbaine.
- Préserver la différence Ville/Campagne. Rendre les villes attirantes



Enjeux
 * Quelle typologie adaptée ?
 * Quelles définitions des notions de zone rurale, de zone rurale, de Ville, de campagne,?*

La grande majorité du territoire wallon est rural

Le découpage institutionnel

60% de la population vit dans une commune qualifiée de rurale

Il n'y a pas de Ville en Wallonie !

Les wallons au départ étaient tout ruraux

Enjeux
 Quels liens entre typologie et perception ???

Le Wallon est urbain/rural, gardez-le. Le flamand est urbain/péri-urbain

Certains personnes habitent dans une zone qualifiée de "urbaine" et se considère dans une zone qualifiée de "rurale" et investissent.

... son lieu de résidence s'inscrit dans une typologie rurale

... il développe pour lui-même une certaine perception de ruralité

... il formule le souhait de vivre à la campagne et de profiter des bienfaits de la nature et de l'environnement

Vivre à la campagne est l'idéal de beaucoup de gens

Fleurir aux sources et à la nature (calme, jardins, potagers, éviter la pollution sonore, visuelle -> Attechement au patrimoine naturel)

Dans sa relation avec la campagne d'un point de vue localisation de son habitat, il développe des liens en relation avec la nature

En milieu rural, il fait calme

J'habite à la campagne au milieu des champs sur le territoire d'un parc naturel

Beaucoup de gens veulent vivre à la campagne

En milieu rural, on vit dans un espace "reculé", vert, loin des bouchons et aux côtés des agriculteurs.

Un désir manifeste de vivre à la campagne qui se traduit par le type d'habitat et sa localisation

Le Wallon est plutôt rural dès lors que ...

... sa relation à la Ville est incontournable sur certains aspects

... la ville, moteur économique, progresse inéluctablement ...

Tendance culturelle des villes à la diffusion des services et commerces

* Coût de la reconstruction des villes, via des crédits financiers

* Villes wallonnes traditionnellement peu denses

* Pas d'ambition ou de politique des Villes en voie de reconstruire la ville sur la ville

* Problème de sécurité en ville

Enjeux
 Comment reconstruire la Ville sur la Ville ?

Les villes depuis le moyen-âge sont un moteur de la wallonie (Liège, Charleroi, Namur, ...)

Le wallon est urbain dans le sens où il est lié à la ville et ce soit dans le domaine de l'emploi, des commerces, de l'accès à certains services, ...

Le wallon est urbain dans sa relation avec la ville point de vue travail, loisirs, commerces

Je suis urbain pour aller travailler ou faire mes courses

La wallon se déplace vers la ville pour le shopping ou le culturel

Une proximité des sources économiques et culturelles

Une forme identitaire plus marquée d'appartenance à la ville et son "aura"

Enjeux
 * Quel est le Lien entre Energie et mobilité, entre Territoires et Energie !
 * Quel est le risque à terme en Milieu Rural ?

Enjeux
 Dans les villages, de nouveaux (cad distincts des habitants des villes) modèles de comportements fondés sur un rapport différent au temps/distance et à l'accès aux services devraient être construits. Est-ce envisageable?*

... il adopte un mode de vie et un comportement plus urbain

La mentalité s'urbanise

Actuellement, c'est le mode de vie urbain qui domine même chez les ruraux

Le mode de vie est commun. Les référentiels comportementaux sont plus homogènes en Wallonie qu'hétérogènes spatialement.

Le comportement des ruraux en milieu urbain est le même qu'en ville, ils s'installent. Les urbains reproduisent ce qu'ils connaissent de la ville à la campagne.

De fait, ce qui aujourd'hui le secteur tertiaire est dominant (70% de la population est fondée sur les services). Donc cela risque de changer très prochainement.

En tant que consommateur, le ruraux cherche un accès et des facilités (magasins, cinéma, culture, ...)

Le wallon peut se considérer urbain car il vit dans un centre-ville offrant des services

Où par rapport à une définition fonctionnelle de l'urbanité (le fonctionnement des citoyens)

Enjeu
 L'urbanité n'est-elle pas plutôt un mode de vie qui touche à des degrés divers les personnes quel que soit leur lieu de résidence ????

... il développe une vision de la ruralité centrée sur la cohésion sociale et les traditions

En milieu rural, on connaît ses voisins, on s'intègre dans la vie de quartier

Le rattachement aux traditions n'émane pas uniquement de la campagne. Il peut être aussi fort (ou pas) en ville qu'à la campagne (ex. de la Ducasse).

Les conflits de voisinage existent aussi en milieu rural

La mentalité des ruraux de souche est différente de celle des citadins, par ex. par rapport à leur attachement à certaines traditions (marchés locaux, ...)

En milieu rural, il n'y a pas trop de promiscuité

Enjeu
 La cohésion sociale, l'intégration sociale, le rattachement aux traditions comme caractéristiques du monde rural: mythe ou réalité ?

Enjeux

Atelier 2 : Alimentation et territoire

Animé par Maud DAVADAN, Cellule d'animation du Réseau wallon

Personnes-ressources :

Jean-Philippe LENS, Topino

Jean-Pierre JADINON, GAL Culturalité en Hesbaye brabançonne (Paniers malins)

Olivia SCHOELING, DGARNE

Comment valoriser les produits locaux en relation avec la ville ? Quelle politique de communication ? Quels outils pour une commercialisation en ville ?

Contexte

Le Réseau wallon de Développement Rural s'est interrogé sur la thématique de l'Alimentation durable, dans le cadre de l'axe 3 du PwDR.

Plusieurs activités ont été menées en ce sens en amont du séminaire du 24 juin :

3 février 2010 – Atelier « Circuits-courts : un avenir pour l'agriculture en Condroz-Famenne ? » : une étude a été menée par des étudiants de l'UCL (téléchargeable sur le site www.reseau-pwdr.be). Les résultats de cette étude ont été présentés sur les territoires du GAL Tiges et Chavées en partenariat avec le GAL Saveur et Patrimoine en vrai Condroz.

7 avril 2010 – Atelier territorial « Quelles actions développer au sein des territoires proches de Namur et en relation avec la capitale de Wallonie ? » : une réunion de travail s'est tenue à Namur et a rassemblé un public varié dont des représentants de collectivités et des représentants du monde agricole. A cette occasion deux expériences ont été présentées, celle de Bioforum et de la Cellule Solidarité Emploi asbl (EFT des Bons-Villers), afin d'ouvrir le débat et d'amorcer la réflexion sur des pistes d'actions possibles.

22 avril 2010 – Visite de terrain « Hartenboer et Voedselteams » : présentation du fonctionnement du Réseau Hartenboer et visite de deux exploitations agricoles qui distribuent leurs produits aux collectivités ou aux particuliers via le site internet Hartenboer (sous forme de paniers).

16, 17 et 18 juin 2010 – Université Européenne de l'accueil de Nouvelles Populations en Auvergne : les rapports rural-urbain ont été abordés sous divers angles dont celui des circuits-courts et de la distribution dans les collectivités de produits issus de l'agriculture locale.

24 juin 2010 – Séminaire « Ville/campagne durables : un mariage de raison ? »

Prochaine activité proposée par le RwDR :

Octobre 2010 – Visite terrain de la plateforme Auvergne Bio Distribution.

Suite aux différentes activités réalisées, il a été constaté de façon unanime qu'un inventaire de l'offre et de la demande était nécessaire sur la Région Wallonne afin de mieux identifier les actions possibles. Toutefois il paraît évident qu'il faut dépasser ce stade d'inventaire pour aller vers un stade de concrétisation, notamment en se penchant sur la question de la coordination de l'offre : via quel support ? comment centraliser l'information et la mettre à jour ? comment assurer au consommateur une lecture claire de l'offre ? et a contrario comment permettre aux producteurs de répondre à la demande ?

Dans un second temps, il faut réfléchir à des modes de distribution : à quelle échelle ? via quel(s) réseau(x) ? quelle(s) structure(s) ? quel cadre légal ? comment structurer la filière et palier aux maillons manquants au niveau transformation et distribution ?

Panier malin, un site mettant en relation producteurs et consommateurs



Le concept de « Panier Malin » vient de voir le jour sur le territoire du GAL Culturalité en Hesbaye brabançonne et va se développer conjointement sur le territoire du GAL Entre-Sambre-et-Meuse (en septembre 2010).

Le fonctionnement est simple : les habitants du territoire peuvent par le biais de commandes groupées via internet s'approvisionner auprès des producteurs locaux. Une fois la commande passée et réglée, le consommateur vient chercher son panier à un point relais.

A l'heure actuelle 15 producteurs sont déjà engagés dans la démarche et pour sa 1ère semaine d'activité « Panier Malin » propose un 1er catalogue de 13 produits.

Référence web : www.paniermalin.be

Contact :

Jean-Pierre JADINON – GAL Culturalité en Hesbaye brabançonne

E-mail : jpj@culturalite.be

Descriptif de l'expérience

- Mise à disposition via un site internet de la production locale, à destination des habitants du territoire.
- Promotion de l'agriculture locale et des produits du terroir.
- Appui aux circuits courts.

Contexte et enjeux pour le territoire / la structure :

Disposer d'un réseau de distribution et de promotion des produits locaux qui puisse à la fois répondre à une demande de la population du territoire et offrir un nouveau débouché pour les agriculteurs.

Facteurs déclenchant de l'action :

- Programmation LEADER.
- Demande récurrente des communes et des associations de présenter dans les manifestations locales les produits du terroir (sous forme de marché, etc.), mais la lassitude des producteurs a fait naître le besoin de trouver un autre moyen de communiquer et de proposer aux consommateurs la production locale.

Objectifs de l'action :

- Permettre à la population du territoire un accès direct à la production locale selon le principe de commandes groupées.
- Développer les débouchés des producteurs locaux.
- Promouvoir les produits du terroir dans un objectif d'alimentation durable.

Publics visés :

- La population du territoire du GAL (essentiellement les particuliers), et plus largement la Province du Brabant wallon.
- Le consommateur habitué aux produits du terroir.
- Les personnes déjà clientes des producteurs engagés dans l'aventure.

---> Un public large et pas seulement les «accros du bio».

Procédures et modalités d'actions :

- Inventaire de l'offre locale, puis convention avec les producteurs (soit 15 agriculteurs et artisans de bouche) dans le but de garantir le critère « local » (rayon de 30 km).
- Mise en place d'un site internet comme plateforme regroupant l'offre (200 produits artisanaux et locaux).
- Réception et gestion via le site internet de commandes groupées (une commande en début de semaine, paiement à la commande).
- Suivi des commandes et livraison en un point de dépôt central sur le territoire : chaque producteur prépare ses colis par client puis les livre au point de dépôt (ancienne halle aux grains de Jodoigne).
- Retrait des commandes par les consommateurs en fin de semaine.
- Promotion du projet.

Partenaires associés à cette action :

- 15 producteurs : ils s'engagent à communiquer aux GAL les fluctuations de l'offre, à fournir les produits annoncés, à garantir la quantité annoncée.
- GAL Entre-Sambre-et-Meuse : le site Panier Malin sera partagé dès septembre avec cet autre GAL qui mène le même projet sur son territoire. Le GAL Culturalité a financé 2/3 du site et le GAL Entre-Sambre-et-Meuse a financé le tiers restant.

Les outils, les financements mis en œuvre, le budget de l'opération :

- Fonds LEADER et financements de la Province : le budget alloué a servi à financer l'étude de marché et la création du site.
- 10% sont facturés au producteur pour les services rendus par le GAL, principalement la maintenance du site internet, la gestion du local de réception/stockage des commandes et l'entretien du frigo.

Les facteurs déterminants de l'action (partenariat, démarche, ...) :

- Etude et échange de pratiques via d'autres initiatives déjà en place : une expérience québécoise, un réseau flamand et deux cas français.

- www.atestrie.com/MSR/VISITEUR/CADRE/cadre_principal.php
- www.boerenvoedsel.be/webwinkel/hartenwinkel/
- www.adeuxpasdeschamps.com, www.labineepaysanne.com

- Etude de marché réalisée par des étudiants de l'EPHEC (Louvain-la-Neuve) : questionnaire auprès des citoyens qui a révélé que 1) il existe un intérêt certain pour les produits du terroir, 2) le contact avec le producteur est intéressant voire recherché par le consommateur, mais 3) le client n'est disposé qu'à faire peu de kilomètres pour s'approvisionner.
- Enquêtes croisées auprès des consommateurs du territoire et auprès des producteurs.

Les résultats :

Le site est opérationnel depuis le 23 juin 2010 et la première livraison s'est faite le 2 juillet...il faut donc attendre les 1ers résultats !

Les perspectives :

- à court terme : démarrer...
- à moyen terme : stabiliser...avec comme objectif 60 commandes par semaine en septembre 2010, puis 100 commandes par semaine début 2011. Autre objectif : créer un emploi dès janvier 2011.
- à long terme : essayer...avec la création d'autres points de distribution si le nombre de commandes dans un même secteur géographique devient significatif. Il s'agira de s'orienter vers un (des) groupement(s) de producteurs (pour répondre aux conditions LEADER).

Topino, Plateforme libre de commande en ligne de fruits, légumes et produits du terroir



Descriptif de l'expérience :

Mise à disposition via un site internet de la production locale de fruits, légumes et produits du terroir, à destination des internautes habitant le territoire.

Contexte et enjeux pour le territoire / la structure :

Mettre à disposition des internautes une plateforme de centralisation de l'offre et de la demande en matière de produits locaux, sous forme de réseau social.

Facteurs déclenchants de l'action :

- Constat du manque d'information autour de l'offre locale et de l'absence de centralisation de l'information : le consommateur doit multiplier les recherches pour trouver les produits voulus. Les seuls sites existants sur internet sont soit des sites de référencement (avec renvoi vers une liste de sites), soit proposent des distributeurs trop spécialisés, ou des périmètres de livraison limités.
- Volonté de développer la consommation locale comme mode d'alimentation durable (au-delà du choix de consommation biologique qui se heurte quelques fois au paradoxe de faire venir des produits bio de l'autre bout de la planète).
- Potentiel non valorisé que représente la production des particuliers ou jardiniers du dimanche (sans problématiques de distribution en raison de la proximité d'avec le consommateur).
- Constat qu'il existe un écart entre être agriculteur et être commerçant : sans aide ou interface, il est difficile ou improbable pour certains de vendre leurs produits de façon directe.
- L'amplitude et le potentiel de la démarche qui est sans frontière, c'est-à-dire qu'elle démarre d'un point géographique (en l'occurrence la Wallonie) mais qu'elle peut par effet boule de neige s'étendre sans limites puisqu'elle s'appuie sur le réseau internet.

Objectifs de l'action :

- Permettre à la population de connaître en un clic l'offre de sa région.
- Valoriser les produits locaux en relation avec la ville.
- Promouvoir une forme alternative d'approvisionnement et de consommation dans un objectif d'alimentation durable.
- Permettre de consommer local en suivant ses propres axes de déplacement (travail/domicile, domicile principal/domicile secondaire, domicile/lieu de vacances, etc).

Publics visés :

- Toute personne ayant accès à internet, qui souhaite soit vendre, soit acheter, échanger ou même donner : producteurs professionnels et particuliers (respectant certaines conditions, i.e fournir des produits non transformés et respecter la législation sur le commerce).
- De façon très large la population belge (particuliers et/ou professionnels), avec pour le moment un accent mis sur la population francophone, mais on peut imaginer que le site soit traduit par la suite en néerlandais, voire en anglais ou allemand.
- La localisation de l'offre et de la demande se réalisant par le biais de Google Map, on peut également imaginer qu'il n'y aura pas de limites géographiques et que le rayonnement de Topino pourra s'étendre de lui-même au fur et à mesure que les gens s'enregistreront.

Procédures et modalités d'actions :

- Inscription sur le site internet : chaque personne ayant créé son profil peut proposer (vente, échange, don) ou se porter acquéreur.
- Acceptation d'une Charte selon 7 points : proposer des produits frais, proposer des produits locaux, proposer des produits respectueux de l'environnement, être évalué par les acheteurs, proposer un prix juste, entretenir des contacts directs avec le client, pouvoir garantir la traçabilité réelle des produits.
- Inventaire de l'offre : la personne qui propose doit mettre à jour son offre régulièrement.
- Réception / livraison : sur le lieu de production, soit à l'adresse du producteur, ou selon accord entre celui qui propose et celui qui acquiert. Horaire fixé conjointement. Réception de 2 e-mails après confirmation finale du panier.
- Paiement à la livraison en raison du droit du consommateur à disposer d'un délai pour changer d'avis.
- Evaluation : l'acquéreur évalue le producteur et réciproquement (via le site web). Ce système permet l'auto-évaluation du site. Cf. système d'évaluation du site d'achat/vente en ligne « e-bay ».



Partenaires associés à cette action :

Vert d'Iris asbl : projet de plantations urbaines qui utilisent / valorisent les espaces en friche ou non occupés depuis quelques années (principe de « guerrilla gardening »).

Les outils, les financements mis en œuvre, le budget de l'opération :

- Fonds propres des deux associés (90%) : Benoît Vrins (concepteur du site) et Jean-Philippe Lens (ingénieur agronome).
- Région Wallonne (10%).
- Aucune marge n'est prélevée sur les ventes réalisées : Topino veut rester gratuit pour l'utilisateur.

Les facteurs déterminants de l'action (partenariat, démarche, ...):

Mise en place d'un site internet comme plateforme regroupant l'offre et la demande sur le principe de réseau social avec création de profil.

Les résultats :

- 2 800 inscrits au total,
- dont 170 producteurs répartis sur les provinces du Brabant flamand, Brabant wallon, Hainaut, Liège, Luxembourg, Namur et sur la région Bruxelles.

Les perspectives :

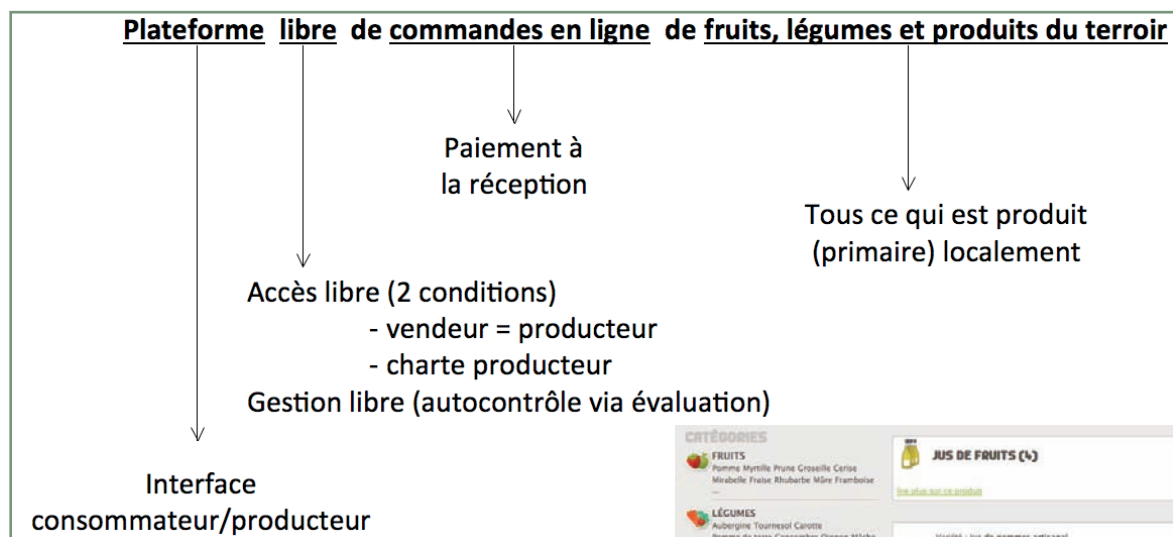
- Agrandir l'offre en terme de diversité des produits proposés, en terme de quantité (avec de plus en plus de producteurs), en terme d'espace (avec un territoire géographique qui s'étend).
- Traduire le site dans d'autres langues pour toucher plus de personnes (notamment la zone néerlandophone).
- Passer à une phase de création et mise en place d'une plate-forme de distribution : en s'appuyant sur des initiatives qui existent et en créant des partenariats.

Contact :

Référence web : <http://www.topino.be>

Contact : Jean-Philippe LENS

E-mail : lensjp@gmail.com



Les reportages sur le projet !

- Tour de Topino en 1 minute : <http://vimeo.com/8652860>
- Reportage « La clef des champs » - RTBF : <http://blog.topino.be/2010/06/28/la-clef-des-champs-le-making-off/>
- Reportage « Au quotidien » - RTBF : <http://blog.topino.be/2010/05/21/le-making-of-du-reportage-au-quotidien/>

The screenshot shows the Topino website interface. On the left, there is a vertical menu with categories: FRUITS, LÉGUMES, MIEL & CONFITURES, PRODUITS LAITIERS, VIANDES & CHARCUTERIE, POISSON, BOULANGERIE PÂTISSERIE, PLATS PRÉPARÉS, BOISSONS, PANIERS, AUTRES, and OEUFS. The main content area displays 'JUS DE FRUITS (3)' with details like 'Vanité : jus de pommes artisanal', 'Région : Namur/Grand-Lérez', 'Quantité : 8 pièces(s)', and 'Prix : 3€/pièces(s)'. Below this, there are sections for 'PLANTATIONS NOEL', 'MIEL & POMMES', and 'JUS DE POMMES'. On the right side, there is a map of Belgium with several red location markers indicating production sites.

Questions / Réponses et débat

L'objectif poursuivi par la présentation des expériences citées ci-dessus était 1) de permettre un échange avec les participants à l'atelier, 2) poursuivre la réflexion sur la façon de coordonner l'offre et la demande et 3) réfléchir à de nouveaux modes de distribution.

Suite à la présentation de Panier Malin, les points de questionnement ou les remarques suivants ont été mis en avant par le public participant :

- Le fait que les commandes soient réalisées par internet et que les livraisons se fassent une fois par semaine apparaît comme une mise à distance entre le consommateur et le producteur, alors que paradoxalement on vise un circuit-court où le producteur est en contact direct avec le consommateur. Est-ce que cet antagonisme peut venir entacher le projet initial de proximité et refroidir certains consommateurs ?
- Le consommateur est limité à une commande par semaine, ce qui demande une forte anticipation de sa part en terme de besoin : on mise ici sur le changement de comportement et d'habitude du consommateur.
- Le point positif et attrayant pour le producteur est que via ce système il n'a pas de stock et pas d'inventus : il propose sa production et la vend en temps réel, ce qui diffère du système de vente sur les marchés locaux par exemple.





Pour disposer d'une structure économique qui puisse à la fois répondre à une demande de la restauration collective régionale en produits bio locaux et aider à la structuration des filières

bio régionales par une augmentation de débouchés, Auvergne Bio Distribution approvisionne en produits issus de l'agriculture biologique la restauration collective régionale, développe les débouchés des opérateurs bio régionaux et améliore la qualité des repas en restauration collective.

Contexte et enjeux pour le territoire / la structure :

Disposer d'une structure économique qui puisse à la fois répondre à une demande de la restauration collective régionale en produits bio locaux et aider à la structuration des filières bio régionales par une augmentation des débouchés.

Facteurs déclenchant de l'action :

- Volonté politique du département du Puy-de-Dôme et ensuite de la Région Auvergne de développer la bio en restauration collective.
- Limite de l'organisation initiale mise en œuvre par l'association interprofessionnelle auvergne biologique pour l'approvisionnement de la restauration collective.

Objectifs de l'action :

Approvisionner en produits issus de l'agriculture biologique la restauration collective régionale.
Développer les débouchés des opérateurs bio régionaux.
Améliorer la qualité des repas en restauration collective.

Publics visés :

- La restauration collective.
- Les autres formes de restauration collective (entreprise administrative, sociale).

Procédures et modalités d'actions :

- Constitution d'une offre adaptée à la restauration collective (offre en produits logistiques).
- Réalisation d'actions de formation auprès des cuisiniers et des gestionnaires de cuisines.
- Réalisation de commandes.

Partenaires associés à cette action :

- Association Auvergne Biologique en charge des aspects pédagogiques auprès des élèves.
- Fournisseurs qui sont aussi les actionnaires de la SCIC (producteurs, transformateurs).

Les outils, les financements mis en œuvre, le budget de l'opération :

- Structure abritée dans un 1er temps chez un prestataire logisticien.
- Installation au deuxième semestre 2010 dans une plateforme louée par la communauté de communes des côtes de Combrailles.
- Appui de la Région Auvergne, du département du Puy-de-Dôme, dans la limite des aides possibles pour les structures économiques.

Les facteurs déterminants de l'action (partenariat, démarche, ...) :

- Le Grenelle de l'environnement,
- Les subventions des repas bio (lycée Région Auvergne, collèges de l'Allier, collèges et primaires dans le Puy-de-Dôme).
- Les actions pédagogiques et de formation entreprise.

Les résultats :

- Nombre de repas bio réalisés en 2009 : 461 000 (131 000 complets + 330 000 avec ingrédients).
- Montant des achats auprès des fournisseurs régionaux : 430 000€ (70 % du CA 2009).

Les perspectives :

- Développement de l'activité en RHD (Restauration Hors Domicile).
- Diversification de l'activité vers des nouveaux marchés pour développer les productions bio régionales.

Contact :

Contact : Nathalie CARTHONNET
SCIC Auvergne Bio Distribution
+33 (0)4 70 90 88 94
mail : info@auvergnebiodistribution.fr
www.auvergnebiodistribution.fr

PROXIMITE & QUALITE
DISTRIBUTEUR SPÉCIALISÉ

Atelier 3 : Ressources agricoles au service des villes

Animé par Daniel BURNOTTE, Cellule d'animation du Réseau wallon

Personne-ressource :
Bernard DE FRANSSU, Directeur de la Ferme de Grignon

Métabolisme du territoire

Bernard de Franssu ouvre l'atelier par un complément d'information sur la mise en oeuvre de la réflexion "métabolisme du territoire".

La première phase consiste en une **analyse des pratiques et la mise en place d'indicateurs** (compteurs) afin de suivre l'évolution des pratiques agricoles. Chaque facture est analysée. On arrive ainsi à construire un véritable tableau de bord.

Bernard de Franssu conseille au monde agricole de construire ses propres références. Ce travail n'est pas simple, il faut donc démarrer pas à pas et ne pas être trop ambitieux dans un premier temps. Prendre ses références dans la littérature scientifique n'est pas toujours judicieux. En général, elles sont anciennes et ne correspondent pas aux réalités du terrain. Elles peuvent en effet varier en fonction du sol, d'un microclimat ou encore d'autres paramètres qui changent selon les territoires analysés.

Il s'agit également d'une opération volontaire qui suppose l'envie de le faire, la motivation.

Dans une seconde phase, après avoir expérimenté la méthode sur Grignon, la **diffusion** se fait en s'appuyant sur le monde coopératif avec l'idée de développer des fermes de références dans différentes régions de France. Parfois les gains, les marges de progrès découverts sont importants. Parfois, le système était déjà performant, il n'y a alors pas grand chose à améliorer. La démarche est ensuite validée par la Coopérative. C'est elle qui prend la communication en charge. Celle-ci est importante, la principale contrainte à la diffusion de la méthode est celle des « habitudes » du monde agricole.

Une réflexion sur les flux d'eau

Une réflexion similaire vient de démarrer à la ferme de Grignon en ce qui concerne les **flux d'eau**. Le constat est que l'eau consommée sur le territoire ne provient pas du territoire. Les ressources en eau du territoire ne sont pas utilisées pour le territoire.

Un premier travail de mise au norme de la Station d'épuration a d'abord été réalisé. Puis la réflexion s'est portée

sur les possibilités de redéployer du maraichage dans la région (en lien avec le Hall de Rungis) et sur l'utilisation de l'eau pour l'irrigation

Et du côté de l'énergie

En ce qui concerne les cultures énergétiques, les participants à l'atelier insistent sur la nécessité d'avoir un projet de valorisation pour en assurer le développement. Se pose dès lors la question première : Qui porte le projet ? Ces cultures peuvent poser problèmes en bloquant des terres, ce qui empêche une bonne gestion de la rotation pour les autres cultures. Il est donc utile de les réserver pour certaines terres (plus lourde par exemple, ..) Les taillis à très courte rotation (Ttcr) peuvent aussi convenir pour des terrains pollués. L'avantage du Miscanthus est sa facilité de culture.

Pour l'énergie, la ferme de Grignon est partie des effluents d'élevage mélangé à des déchets verts urbains. En biométhanisation, il vaut mieux construire les projets d'abord en partant des déchets existants.

Bernard de Franssu insiste sur l'importance d'avoir les trois regards (économie, environnement et social) pour chacun des projets.

Il cite également l'expérience du **club Biomasse** de la Région Parisienne qui regroupe administrations, agriculteurs, techniciens, ADEME . C'est un lieu d'échange et de rencontre dynamisant. Les participants au Groupe de travail ont marqué un grand intérêt pour ce type de démarche.

Un "club biomasse" a été constitué en Ile-de-France. Le pilotage opérationnel est assuré par la Fédération régionale des Coopératives agricoles d'Ile-de-France. Ce club réunit des administrations, organisations agricoles, centres de recherche ou d'expertise, ... Ce "club biomasse" s'agrandit régulièrement et sollicite et accueille ponctuellement des experts ou porteurs de projets. Il a établi son programme d'action dont la première phase est d'identifier la ressource à l'échelle cantonale et par grand type de biomasse. Les actions visent ensuite au recensement des besoins, la rencontre des utilisateurs potentiels et l'accompagnement des projets.

Un des objectifs poursuivis est de développer de nouvelles chaufferies « biomasse » qui viendraient renforcer les douze chaufferies actuelles fonctionnant au bois et les cinq fonctionnant à la biomasse. Des chaufferies récentes ont par exemple été installées au Groupe scolaire Saint Charles à Athis Mons (internat de 300 lits) ou encore au Foyer pour Tous d'Achères (2700 logements sociaux). Le Club vise aussi à la valorisation de la biomasse en biomatériaux.

Association patrimoniale de la plaine de Versailles

Site web : <http://www.plainedeversailles.fr/>

La mission de l'association patrimoniale de la plaine de Versailles est de : « Créer un espace de communication pour faire se rencontrer, puis rassembler, les personnes physiques et morales représentatives des différents intérêts locaux, afin de réfléchir, étudier et formuler des propositions visant à l'établissement d'un projet de développement durable, commun aux agriculteurs et aux citoyens, sur les territoires de la plaine de Versailles et du plateau des Alluets, en faisant toutes propositions nécessaires aux collectivités territoriales et notamment aux instances communales, intercommunales de la plaine de Versailles et du plateau des Alluets chargées, en particulier, de l'élaboration du ou des SCOT des territoires, et de leur application. »

Les 6 axes prioritaires :

- Valoriser et améliorer le bâti agricole et historique
- Améliorer la qualité de la circulation agricole et rurale
- Développer des projets économiques, sociaux et culturels en harmonie avec le site
- Développer une information et une pédagogie de qualité
- Améliorer la qualité des procédures administratives et stratégiques
- Améliorer la qualité de l'eau et de la nature

Questions / réponses et débat

Le débat fut suivi par un exercice réalisé sur post-it demandant aux participants à l'atelier des actions de suivi du séminaire et des recommandations pour les pouvoirs publics.

Suivi :

- Visite de la ferme de Grignon (3x) et pq pas approfondir le sujet de l'évaluation des flux, de l'évaluation des impacts environnementaux et des potentialités des exploitations agricoles à apporter des améliorations. (2X)
- Aller à la rencontre des intervenants des journées afin de mettre des images très concrètes sur les exposés entendus.
- Visite de fermes "ISO 14001" ou autres "durables" afin de voir ce que cela implique.
- Essayer de mettre en réseau les agriculteurs par production.
- Diagnostic énergétique à la ferme : a) mieux informer et communiquer; b) réaliser les diagnostics.
- Etude des moyens à mettre en oeuvre pour favoriser les circuits courts (un éleveur qui vend directement sa viande au boucher)

UN TERRITOIRE RURAL
OÙ SE DÉVELOPPENT DES ACTIVITÉS
EN CONTACT AVEC LA NATURE



DES OPPORTUNITÉS
D'ÉDUCATION À L'ENVIRONNEMENT
PROCHES DE CHEZ VOUS



DES PRODUCTEURS MARAÎCHERS,
ARBORICOLES, HORTICOLES...
... QUI ONT LE SOUCI DE LA QUALITÉ



UNE BIODIVERSITÉ RICHE
QUI EST
L'AFFAIRE DE TOUS !

Recommandations :

- L'idée du "club d'échange" est intéressante, club bio-masse (4X).
- Soutenir des projets de recherche comme ceux réalisés par l'ADEME, ...
- Soutien financier pour des projets développés par des agriculteurs ou des coopératives.
- Intensifier les journées découvertes (quelles que soient les thématiques) afin de créer une émulation solidaire.
- Créer des cellules (groupe de travail local, GAL?, ..) de diagnostic et conseil énergétique d'accompagnement à la mise en place "de politique durable" au sein des exploitations agricoles.
- Protéger les terres agricoles (valeur alimentaire) dans l'actualisation du SDER et la révision des Plans de secteurs (durables).
- Mettre en place une plateforme de distribution des produits agricoles (ressources) dans les villes (avec soutien logistique). Synergies et mise en réseau au niveau wallon.
- Collaboration entre les pouvoirs publics et l'agriculture pour la fourniture en énergie.

Atelier 4 : Tourisme et loisirs de proximité

Animé par Cécile SCHALENBORG, Cellule d'animation du Réseau wallon

Personnes-ressources :

Jeannette DEBISSCHOP et Alexandra CARRARA, Accueil Champêtre en Wallonie

Stéphanie VILLANCE, Gîtes de Wallonie

Contexte

Les campagnes sont à la fois des espaces producteurs et des espaces consommés. Des modes de vivre et des modes de travailler coexistent, se mélangent et les gains semblent réciproques.

Ouverts et partout accessibles, avec des ressources patrimoniales attractives (forêts, rivières, sites naturels, monuments, thermalisme,...), les espaces ruraux constituent une destination touristique de choix. Ces différents espaces, disposant d'atouts inégaux, ont soit opté pour un développement vers un tourisme plus massif sous forme de villages de vacances ou campings soit, au contraire, misé sur un tourisme diffus et durable.

Accessibles en transport en commun, les villes attirent le touriste en recherche de culture et de grand événementiel, de visites de monuments historiques (palais, remparts, citadelles, places imposantes, architecture urbaine,...), d'une vie nocturne animée ou d'un large éventail de services HORECA et magasins. Elles représentent aussi des pôles d'emplois, les déplacements entre résidences rurales et lieu de travail urbain touchent de plus en plus de Wallons.

Le groupe de travail « Tourisme et loisirs de proximité » s'est penché sur ces deux entités en essayant de caractériser leurs publics et offres respectives, de pointer les difficultés en termes structurels, de mobilité ou de communication, d'identifier les ponts à construire entre les deux et la plus-value d'une approche complémentaire plutôt qu'antagoniste.

Faire découvrir la Wallonie aux Wallons

Le contexte politique wallon est plutôt favorable au renforcement d'un tourisme de proximité. Lors du Printemps du Tourisme, organisé à Liège début mars, le Ministre Paul Furlan, en charge du Tourisme, indiquait que la situation économique actuelle a amenée les Belges à redéfinir leurs loisirs. Cette redéfinition utilise d'avantage un tourisme de proximité ce qui est de bonne augure pour le tourisme wallon et belge dans les prochaines années. Le Ministre a rappelé l'importance du tourisme pour l'économie wallonne : c'est un secteur et une force économique à part entière, fort de 60.000 emplois, qui dispose d'un grand potentiel. En effet, près de 9 millions d'habitants sont présents dans un rayon de 100 kilomètres autour de la Wallonie. L'essentiel est de refaire

découvrir la Wallonie à nos voisins comme aux Wallons. L'accessibilité et la profusion de l'offre touristique internationale a fini par recréer un besoin de proximité dans le secteur du tourisme. Il faut donc permettre aussi aux Wallons de redécouvrir toute la richesse offerte par leur Région. Enfin, le Ministre a insisté sur l'importance d'amplifier les partenariats.

Maitriser les enjeux récréo-touristiques

A la fin des années 90, les citadins ont influencé fortement le destin des ruraux en mettant en vogue les produits du terroir, l'authenticité des campagnes, du patrimoine et des traditions. Et le monde rural a suivi, mettant en oeuvre les envies des citadins, rebâtissant à l'ancienne, redécouvrant les anciennes recettes et traditions pour le plus grand plaisir des citadins. Effet de mode ou non, le "retour à la terre" mérite d'être accompagné d'une réflexion sur le développement durable. La population des campagnes doit faire des choix de développement à long terme transcendant la demande du monde urbain dans une volonté à devenir des partenaires en dialogue avec les citadins.

Un des premiers enjeux serait donc de structurer l'offre touristique et de loisirs à destination des urbains, sans pour autant déstructurer le niveau local : les conflits d'usage avec la population locale, les agriculteurs ou forestiers, l'urbanisation d'espaces vierges, la pression sur les milieux naturels, la pression foncière due à l'achat de secondes résidences,... Dans ce contexte, un élément à prendre en considération serait le développement d'activités touristiques dégagant des plus values durables pour les deux partenaires. C'est le cas quand des services ou infrastructures bénéficient non seulement aux touristes mais également à la population locale.



Un deuxième enjeu relevé par les professionnels du tourisme concerne la mobilité. Si l'accessibilité des villes en transport en commun satisfait plutôt le touriste, le milieu rural se définit encore trop souvent par le « tout à la voiture ». La mobilité à finalité touristique est fort peu prise en compte et ne peut s'aligner que faiblement sur les systèmes de mobilité fonctionnelle mis en place (bus vers les écoles et bassins d'emploi) essentiellement en semaine. Cet enjeu est difficile à traiter dans les territoires ruraux du fait de la faible densité de population et de la dispersion de l'habitat, mais aussi du fait de la nécessité à s'adapter à la diversité des demandeurs (jeunes, personnes âgées, actifs, touristes). C'est pourtant en répondant à cet enjeu que l'on touchera à d'autres préoccupations fondamentales pour les populations locales : développement économique et social, autonomie énergétique,...

Le dernier enjeu relevé touche aux aspects de coordination et de communication. Les acteurs des deux entités se connaissent peu et travaillent trop rarement ensemble. Une démarche de coopération entre acteurs ruraux et urbains apparaît comme indispensable. Plusieurs exemples de villes qui intègrent les communes rurales avoisinantes dans leur stratégie de communication touristique indique la tendance à suivre. Une dynamique à poursuivre en dégagant des partenariats actifs, en passant un contrat gagnant-gagnant, en mutualisant les moyens humains et financiers faisant souvent défaut dans les communes rurales, en mettant en œuvre des processus de gestion concertée et des espaces de dialogue.

La ferme arrive à Tournai
Du 25 au 27 avril - Place Saint-Pierre

Tournai

Au cœur de votre ville, l'agriculture en 3 D :
Découverte - Détente - Dégustation

www.lavilleauchantducoq.be

Logos: FJA, VivaGire, Nord Eclair

Quand la ville s'éveille au chant du coq...

Une ferme en ville, avec vaches, poules et cochons entre deux boulevards ? C'est l'initiative mise en place par un partenariat large de structures agricoles, l'APAQ-W et de médias. C'est aussi l'agriculture d'aujourd'hui, dans toute sa diversité, qui se fait séduisante et avide de rencontres à travers le triple concept de Découverte, Dégustation

et Détente. Les visiteurs sont encadrés, accueillis par des agriculteurs, soucieux de partager les joies et difficultés du métier, tenant des stands de produits fermiers, présentant leurs bêtes ou expliquant avec méthode comment se récolte le lait ou se cultivent les légumes. En Communauté française, ce sont six villes qui recevront la

caravane et s'éveilleront au chant du coq. Et Maryvonne Carlier, d'Accueil Champêtre en Wallonie, d'expliquer : « La condition pour être présent dans une Ville candidate, c'est de disposer d'un emplacement symbolique au cœur de la ville pour installer notre ferme. Hors de question d'être relégué sur un parking de grande surface en périphérie. L'action vise vraiment les habitants et usagers des villes dans des endroits hautement fréquentés. C'est un véritable partenariat avec les villes accueillantes.»

Lien : www.lavilleauchantducoq.be

Le RAVel entre ville et campagne

L'aménagement des anciennes assiettes de chemin de fer désaffectées et des chemins de halage en Réseau Autonome de Voies Lentes remonte à octobre 1995. Le RAVel est conçu pour offrir aux piétons, cyclistes et cavaliers des voies sécurisées reliant divers pôles dont des pôles urbains et ruraux. Partout où cela le justifiait, des itinéraires de liaisons ont été tracés afin d'améliorer la mobilité du RAVel.

Il est intéressant de voir, dans le cas du Pays des Vallées (namurois), que de nombreux itinéraires partent de la gare de Namur vers les localités rurales ou petites villes avoisinantes. Cette offre peut être couplée à la location de vélos au départ de la Maison des Cyclistes basée près de la gare de Namur. Certaines ballades au départ de Namur peuvent également être organisées en circuit de trois jours. C'est le cas de « La Hesbaye bucolique à vélo ». Une belle manière d'allier mobilité, détente, hébergement et restauration en milieu rural mais aussi, en fonction de la saison, de participer aux événements organisés par les localités traversées (marchés, salon du vin, jardin des plantes, ...).

Lien : www.paysdesvallees.be

LA HESBAYE BUCOLIQUE A VELO

Individuel : Min 2 Pers. - Max 4 Pers.

La Hesbaye Namuroise, région typiquement agricole et rurale vous invite durant un week-end à venir sillonner à vélo ses routes et chemins, mais aussi à découvrir ses nombreuses richesses naturelles et culturelles...



Le vendredi soir, vous arrivez à la chambre d'hôtes "Côté Fontaine" où Monsieur George vous réservera un accueil incomparable! Vous pourrez souper dans un restaurant au choix (non compris), les possibilités sur Namur étant innombrables. Si vous le souhaitez, la Maison des cyclistes de Namur se charge de vous louer les vélos, cadenas et kits de réparation que Monsieur George vous amènera sur place.

Le lendemain, enfourchez vos vélos et partez pour une journée sous le signe des saveurs et du terroir. Vous arpentez en toute sécurité et accompagnés d'une carte, des chemins balisés parfaitement aménagés.

La première boucle du Réseau Hesbaye que vous empruntez vous conduit vers Egehezée et Longchamps où, de fin septembre à fin décembre vous pourrez visiter la râperie en activité.

A midi arrêtez-vous chez **Upignac**, spécialiste incontournable du foie gras pour un lunch revigorant. Repartez ensuite vers Aishe-En-Retail et Mehaigne, des villages typiques au cœur de la campagne.

Après cette journée haute en couleurs, le souper vous est proposé soit à l'Estouffade à Dhuy, soit à la Brasserie à Bouge, selon que vous préférez le calme de la campagne ou l'énergie de la ville... Retour ensuite vers la chambre d'hôte dans des installations tout confort!



Le dimanche, après un délicieux petit déjeuner concocté par le maître des lieux, vous partez accompagné de votre lunch packet, pour une seconde boucle du réseau qui vous mène, au rythme des pédales, à travers châteaux et jardins... Le Château médiéval de **Fernelmont**, les jardins, la roseraie et le château de **Franc-Waret** se trouveront par exemple sur votre route...

Des lieux et un séjour qui prêtent à la réverie et au dépaysement!

Tous les circuits du réseau Hesbaye sont téléchargeables sur gps via www.tourismeqps.be

Ca s'est dit dans l'atelier

La question de l'échelle et des définitions : en matière de tourisme, quand peut-on parler de tourisme urbain et de tourisme rural ? quelles sont leurs caractéristiques à tous deux, leurs points forts et leurs points faibles ?

Selon les participants, le **touriste rural** peut être caractérisé comme ceci :

- Type 1 : un urbain actif souvent en recherche de décompression, 30-40 ans avec un pouvoir d'achat important, de jeunes enfants, sportif, fan de courts séjours, consommateur responsable, qui n'a pas peur du hors saison.
- Type 2 : un urbain ou un rural d'une autre région belge qui n'a pas les moyens d'aller à l'étranger, qui cherche un tourisme de proximité, jeune couple ou retraité.
- Type 3 : le touriste étranger en quête de découverte (nature, patrimoine, gastronomie)
- Type 4 : le touriste d'affaire, qui séjourne pour le travail ou choisit de prolonger un séjour d'affaire par un séjour personnel ou le touriste séjournant dans le cadre d'un regroupement familial (mariage,...)

Les participants constatent des disparités entre :

- le choix des régions en fonction de la nationalité
- le profil des touristes en fonction des saisons

Le milieu rural offre aux touristes :

- les randonnées nature, sportives, patrimoine rural
- l'accueil de mouvements de jeunes
- le «dépaysement» paysager différent selon les saisons
- une gastronomie locale
- des activités traditionnelles et du folklore (Marches)
- de l'espace pour se détendre

Le **touriste urbain**, quant à lui, est avide de découvertes culturelles urbaines (Musées, grands spectacles, bâtiments symboliques ou historiques,...), de shopping.

- Type 1 : Groupes de jeunes, jeunes couples sans enfants, voyageant généralement en transports publics, urbains, belges ou étrangers (groupes de japonais :-)
- Type 2 : + de 50ans avec grands enfants

Le milieu urbain offre un accès à des événements culturels de qualité, un centre branché et commercial, de l'événementiel (concerts, expos,...), une grande constance dans l'offre, du folklore urbain, l'offre variée en HORECA et hébergement, la vie nocturne,...

Des offres touristiques rurales et urbaines à allier !

Mais qu'est-ce qui peut rassembler ces deux approches ? Sur quels éléments se baser pour faire le lien, offrir des packages structurés ? Profiter de la proximité de certaines villes avec la campagne ?

Certaines activités proposent déjà ces liens :

- le Ravel au départ de grandes gares urbaines (ex : Namur, Liège,...) et menant vers les réseaux Ravel ruraux, pôles touristiques ruraux,...
- le partenariat avec des associations de mobilité douce (Maison des Cyclistes de Namur,...)
- la Namourette et ses escales
- (Video : <http://www.rtb.be/info/societe/vacances/la-namourette-246048>)
- le projet Interreg IV autour de la Chaussée Bavay-Tongres, axe structurant passant autant en zone urbaine que rurale

Ce projet va permettre de travailler en réseau autour d'un itinéraire particulièrement intéressant à développer et à valoriser ! De nombreuses offres seront proposées au public désireux de parcourir la Chaussée romaine, à savoir : des formules d'hébergements d'un jour ou plus (hébergements de terroir tels que nos gîtes et chambres d'hôtes, hôtels,...), des lieux de visite (musées, centres d'interprétations et autres sites,...), des attractions, des lieux de restaurations (brasseries, restaurants, auberges, tavernes,...) ou des itinéraires!

Lien : Blog de la Fédération des Gîtes de Wallonie
<http://blog.gitesdewallonie.be/>

- la coupe du monde de VTT à Houffalize, événement devenant assez connu et profitant aux infrastructures rurales à proximité de la petite ville d'Houffalize

Selon Jeanine Debisschop, propriétaire d'un gîte rural, de nombreux touristes allient déjà, de manière naturelle la ville et la campagne. Ils séjournent à la campagne pour profiter du cadre calme, de l'accueil plus personnalisé, du coût plus abordable également. mais font des incursions régulières dans les villes avoisinantes.

La mobilité pose problème. Les pistes évoquées sont :

- comment évaluer les besoins des touristes souhaitant passer de la ville à la campagne et vice versa ?
- comment innover en la matière ?
- comment travailler avec les TEC pour l'utilisation de vélos pliables autrement que par abonnement ? avec la SNCB pour améliorer les transports vélo ?
- comment développer les VAP à finalité touristiques (système de stop encadré) ?
- comment développer d'autres initiatives semblables à celle de la Maison des Cyclistes ?

En termes **d'image**, on constate de plus en plus d'initatives urbaines tentant d'offrir au touriste urbain la possibilité de faire des activités dans des «villes vertes». C'est le cas de Namur, ou de Bruxelles.

Mini-trip : Vert
PACKAGE "BRUXELLES SE MET AU VERT... " EN CHAMBRE D'HÔTES



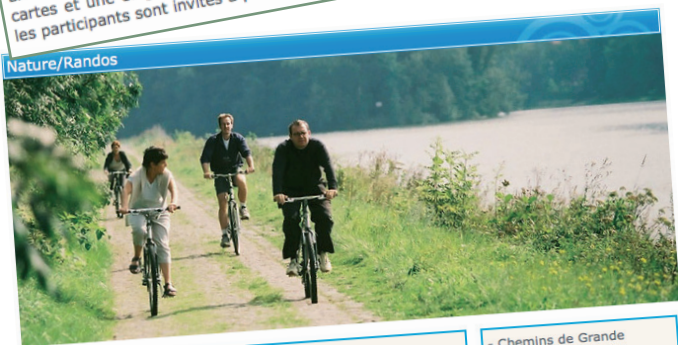
Un bol d'oxygène en ville ? C'est possible ! Partez à la découverte des richesses d'une capitale verte, composée de 50% d'espaces verts en séjournant en chambres d'hôtes.

Profitez également des diverses activités proposées pour toute la famille pendant l'année internationale de la biodiversité.

Exposition : Éducation
LE BIOGÉOSAFARI

Le biogéosafari est un jeu de piste urbain, de type chasse au trésor, qui se joue seul ou en équipe, de préférence à pied ou en vélo. Il permet de découvrir la richesse de la biodiversité bruxelloise - passée et actuelle - et les projets développés pour la conserver, tant à l'initiative de privés que de pouvoirs publics. Les participants doivent répondre à un maximum de questions liées à des points de passage, dans un temps minimum. Des cartes et une énigme permettent de localiser chaque point puis, selon les instructions, les participants sont invités à prendre une photo ou à répondre à une question.

Nature/Rando



Description :

Namur à la croisée des chemins et des sentiers

Lovée dans son écrin de verdure, Namur est entourée de chemins balisés et entretenus par les services de la Ville. Passer par la Capitale Wallonne sans la sillonner serait vraiment dommage tant il existe de possibilités de la découvrir de l'intérieur, à travers sa citadelle, ses bois, ses forêts, le Ravel...

Contactez nous :

Office de tourisme de Namur
 Hôtel de ville
 Tél : +32 (0)81 20 20 20
 mail : office@nature-namur.be

- Chemins de Grande Randonnée

- Cartes IGN

- Pèlerinage de Saint Jacques de Compostelle

- RAVeLS

- Circuits VTT

- Joëlettes

En termes d'image, toujours, la communication touristique se structure de plus en plus autour de l'image de Pays : Pays de Charleroi, Pays des Vallées,... Ces images, permettent déjà aux opérateurs touristiques de présenter une offre plus variées sur des villes centrales et des communes rurales avoisinantes. Mais où sont les endroits de dialogue entre opérateurs touristiques urbains et ruraux ? Comment s'identifient les complémentarités ? Qui décident des contenus, des liens, des points forts à valoriser ? Comment dépasser le stade de la concurrence entre les deux milieux ? Les opérateurs et les touristes s'y retrouvent-ils dans la superposition des structures touristiques (Fédérations, Maisons du Tourisme, Office du Tourisme, Intercommunales) ?

Recommandations

Les participants au groupe de travail « Tourisme » ont émis les pistes de travail suivantes :

La Fédération des Gîtes de Wallonie a réalisé une étude prospective sur les packages touristiques. La relation ville – campagne est un élément qui apparaît dans le diagnostic. Le groupe est intéressé par la manière dont la Fédération intégrera cette dimension dans le développement de sa stratégie et de ses futurs packages. (Lien : www.assisesdutourisme.be)

La définition des fonctions touristiques des pôles urbains et ruraux et leur interrelation doivent être réfléchies et définies par les locaux qui connaissent mieux leur territoire. Si une révision du développement de l'espace régional devait être envisagée, les opérateurs touristiques doivent y jouer un rôle prépondérant. Le tourisme doit s'articuler aux autres thématiques telles que les paysages, la mobilité, le développement économique. Les phénomènes saisonniers mériteraient d'être mieux caractérisés.

Il y a lieu de dépasser les a priori sur le profil du touriste rural et du touriste urbain par des études. Il convient de déterminer mieux les éléments attractifs à la ville comme à la campagne et surtout de définir le moyen de communiquer sur la complémentarité et sur une image de bassin ou de pays touristique alliant ville et campagne.

Des questions subsistent largement autour des points suivants : quels impacts économiques le développement de la relation ville-campagne aurait-t-il ? comment maintenir un tourisme durable ?

Et des thèmes sont évoqués pour poursuivre la réflexion: le tourisme d'affaire, les espaces de dialogue entre opérateurs touristiques ruraux et urbains, la communication pour susciter l'envie de croiser la ville et la campagne, la mobilité multimodale,...

Nature Namur

Agenda des manifestations nature

Le plan communal de développement de la nature
 Le réseau écologique communautaire
 La carte du réseau écologique communautaire

Namur capitale nature
 Des sites nature admirés
 Des circuits qui mènent à la découverte
 La nature au fil de l'eau
 Des jardins à découvrir

A vous de jouer
 Des événements à suivre
 Des parcs nature admirés

Des balades nature
 En balade à Namur
 En balade à Liège
 En balade à Tongrinne-Guénin
 En balade à Dinant
 En balade à Malmedy
 En balade à Dinant, Gommern et Héroulles-en-Campine
 En balade à Saint-Servais
 En balade à Marchais-les-Clochers
 En balade à Vervins
 En balade à Erpigny
 En balade à Malmedy
 En balade à Gifferswende
 En balade à Dineux

Des sites « nature admirés »

Chêne blanc, témoin de l'activité humaine, les les anciens sites d'industrie, aujourd'hui ou à l'abandon, ils peuvent, moyennant quelques mesures de gestion appropriées, se transformer en véritables zones de refuge pour la vie sauvage. Une faune et une flore remarquables, témoins de la ville et de l'histoire. Les zones d'industrie, richesses, au-delà de leur fonction industrielle, peuvent offrir un refuge de choix pour la biodiversité. Les paysages sont à valoriser et à intégrer dans le développement de la ville et de l'industrie. Une gestion adaptée permet de préserver ces sites et de les intégrer dans le développement de la ville et de l'industrie. Les paysages sont à valoriser et à intégrer dans le développement de la ville et de l'industrie. Une gestion adaptée permet de préserver ces sites et de les intégrer dans le développement de la ville et de l'industrie.

Les carrières d'Atty-Moulin (Balot-Servais, rue de l'Industrie)
 Les anciennes carrières d'Atty-Moulin, situées à Saint-Servais, présentent un paysage et une biodiversité remarquables. On ne trouve aucune trace d'exploitation d'une carrière active, qui constitue un atout au cours de la planification de reconstructions, notamment, les lieux de passage sous la forme d'un vaste site ouvert à l'agriculture, la nature et la culture classés en zone nature 2000. A signaler la présence d'une importante colonie de lézards.

L'ancienne carrière du Piray (Malmedy, rue de Crètain)
 Depuis longtemps, le site du Piray a été assimilé à un verger. Il doit son appellation à l'ancien verger de la carrière. Le site est classé depuis 1987 pour son intérêt paysager, mais aussi pour son intérêt scientifique. Le site est classé depuis 1987 pour son intérêt paysager, mais aussi pour son intérêt scientifique. Le site est classé depuis 1987 pour son intérêt paysager, mais aussi pour son intérêt scientifique.

L'exemple de l'Ardèche : Réhabilitation et valorisation touristique du Chemin de Fer Départemental Vallée de l'Eyrieux en Ardèche

Ce projet consiste à réhabiliter et à valoriser l'ancienne voie ferrée en itinéraire de découverte touristique et de déplacement doux (à usages partagés) : pédestre, équestre et cyclable sur 70km, reliant le projet « Du Léman à la Mer » (ViaRhôna). A partir d'un autre tronçon, entre Le Cheylard et Lamastre, il sera aménagé pour rejoindre le train touristique « Le Mastrou », afin d'offrir un produit touristique structurant pour le territoire. A moyens termes, la ViaRhôna Drôme Ardèche prendra aussi tout son sens et étoffera le projet en le complétant par le passage dans la vallée, transversalement. Le territoire a visiblement une réelle volonté de se réapproprier cet itinéraire entre petites villes rurales et campagnes. Tout l'enjeu est de convaincre les collectivités des retombées économiques que cela pourra leur procurer à termes, notamment les moins bien nanties.

L'exemple de Saint-Priest

La Maison de Quartier Diderot à Saint Priest (Centre de loisirs, ateliers d'accompagnement à la scolarité, accueil

jeunes, ateliers pour adultes) soutient le rapprochement des habitants du quartier et ceux des campagnes par le biais de plusieurs types d'animations se déroulant sur l'année : découvertes de fermes, visites de vergers, fabrication et dégustations de produits du terroir, marché...

L'exemple de Sion

Dans un esprit de synergies nouvelles entre le monde rural et le monde urbain, la Ville de Sion a développé un concept basé sur la mise en valeur des produits du terroir, de la qualité de vie en milieu rural et du développement durable. Certes Sion sort peut-être à peine de son statut de village mais il a déjà engagé une réflexion novatrice d'implication du monde rural dans le devenir des villes. Tous les projets tels que les potagers urbains, les marchés et autres journées du patrimoine et du goût montrent un regain d'intérêt pour la campagne, son mode de vie et ses produits. La Ville de Sion, Terroir Urbain (www.terroirurbain.ch), s'engage sur une démarche encore plus responsable en intégrant le monde rural dans le tissu urbain tout en lui conservant sa personnalité et ses qualités propres.

PNR des Bauges

Des navettes touristiques ont été mises en place entre le plateau du Féclaz et la ville d'Albertville, avec l'achat de bus équipés pour transporter des personnes et des vélos. Une réflexion a été menée sur les modes de déplacement doux pouvant être développés dans le PNR, notamment des vélos à assistance électrique, profitant également aux habitants permanents du Parc. Ce projet nécessite également la mobilisation de tous les acteurs, notamment sur le plan financier pour éponger les déficits des lignes de transport au début.

Maison des Services des Monts du Forez, L'Ecole Buissonnière

Cette action qui se déroule sur le territoire des Monts du Forez, est partie d'un double constat. D'une part, le manque d'une offre récréative sur le territoire ou faiblement structurée est criant et d'autre part, ce territoire est très proche de Roanne, de Clermont Ferrand, de Saint Etienne et même de Lyon et possède peu de liens avec ces agglomérations. En 2006, la réflexion a débuté avec la réalisation d'un diagnostic local sur l'offre de loisirs du territoire et avec une démarche de prise de contacts avec les acteurs urbains, notamment les centres sociaux de l'agglomération stéphanoise. Un rapprochement a eu lieu entre l'association Forez Tourisme (qui met en réseau les OT) et les centres sociaux, plutôt favorables au développement de partenariat. Ce partenariat a permis de créer pour la saison 2007, une offre de séjours (activités, hébergements) à destination des jeunes urbains. Ce projet est intéressant pour deux raisons : d'une part la démarche pro-active du territoire rural envers les acteurs urbains, d'autre part, les effets levier qui en découlent : proposition de la main d'œuvre jeune dans la cadre de la réhabilitation d'un bâtiment patrimonial, réflexion à l'achat commun d'un gîte pour créer un logement collectif...

Sources :

- Marielle MOULY, Mémoire sur les relations ville-campagne : Stratégies de développement rural-urbain en Rhône-Alpes, 2008
- Exemple de Sion : <http://www.ruralites.ch/?p=395>